

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Habdomadaire n°27 du 05 Novembre 2020 - 3 Dinars



Crise budgétaire
Quand un gouvernement promet ce qu'il n'a pas !

A LA UNE

Crise budgétaire
Quand un gouvernement promet ce qu'il n'a pas !

ENTREPRISES & SECTEURS

Augmentation des impôts sur les sociétés off-shore
L'inquiétude des chambres mixtes

STARTUP

Sécurité sociale
Une start-up tunisienne inspire l'Afrique

CULTURE

Les bouquinistes en danger

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

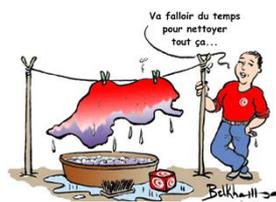
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°27 du 05 Novembre 2020



Crise : Va-t-on s'en sortir un jour ?

De nouvelles élections législatives qui se tiendraient dans ce nouveau contexte pourraient effectivement permettre l'émergence d'un groupe parlementaire majoritaire à l'ARP, par voie de conséquence, la formation d'un gouvernement stable et ayant les moyens de gouverner, donc de réaliser les grandes réformes dont le pays a besoin.



Financement du Budget de l'Etat : L'avertissement de la Banque Centrale

La participation du secteur bancaire dans ces efforts de mobilisation des ressources par le biais des souscriptions aux émissions du Trésor exercerait davantage de pressions sur la liquidité et induirait, par conséquent, un accroissement du recours au re-financement de la Banque Centrale.



Augmentation des impôts sur les sociétés off-shore : L'inquiétude des chambres mixtes

Le taux d'imposition de bénéfices provenant de l'export est passé de 0% à 10% puis à 13,5% pour l'année 2021, ce dernier taux de 13,5% ne sera pas appliqué et a été porté à 18% à partir de 2021 par le projet de loi de finances.



Sécurité sociale: Une start-up tunisienne inspire l'Afrique

La start-up « Ahmini » (Protège-moi), qui gère la plateforme digitale du même nom, fondée par le tunisien, Meher Khélifi, est désormais un franc succès dans le domaine de l'intégration des femmes rurales au système de sécurité sociale. Aujourd'hui, 11 pays d'Afrique et de la région MENA ont manifesté leur intérêt à calquer le modèle « Ahmini », a déclaré à TAP, le fondateur de la start-up, Meher Khélifi.



Les bouquinistes en danger

C'est à la rue d'Angleterre en plein cœur du centre-ville de Tunis, qu'est niché le plus ancien des bouquinistes de la capitale. Cette bouquinerie qui existe depuis les années cinquante, risque aujourd'hui de fermer...

Une mémoire de plus de 300 mille bouquins risque de partir en fumée..



BOURSE



AFRIQUE



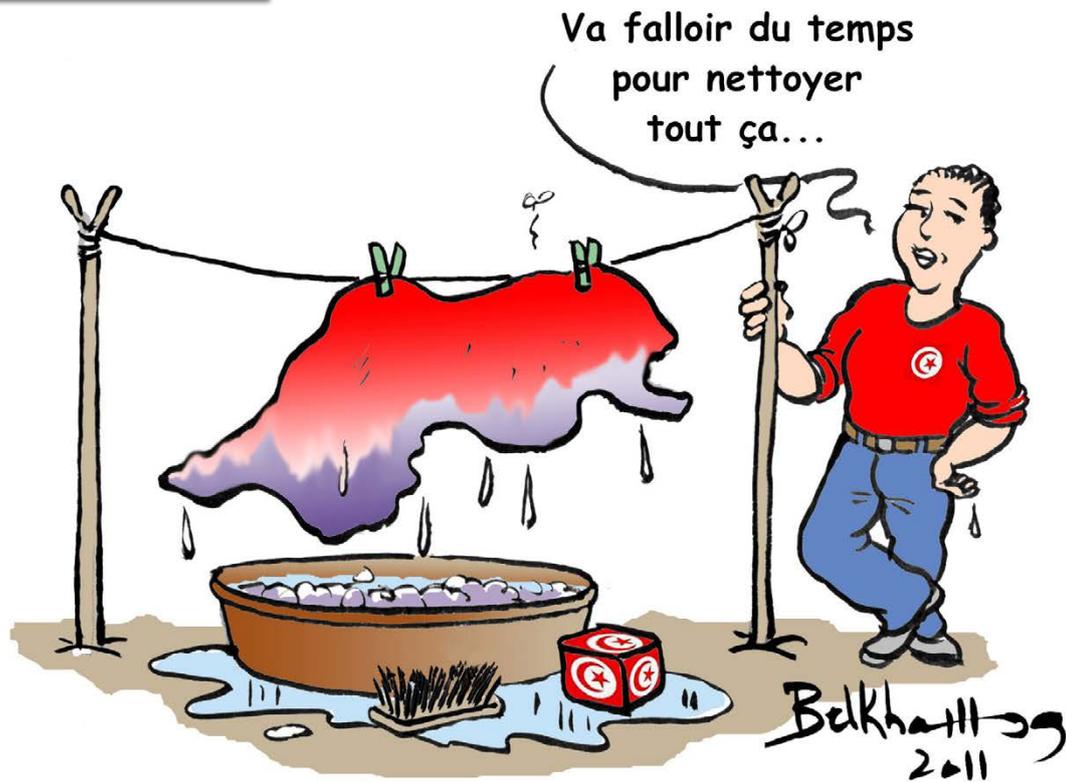
ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Tunisie - Crise

Va-t-on s'en sortir un jour ?

La Tunisie n'est pas près de sortir de l'auberge, c'est-à-dire de la crise politique dans laquelle elle se débat depuis des années. Car aucun des trois acteurs -actuellement aux commandes du pays ou susceptible de le devenir aux prochaines élections-, c'est-à-dire le mouvement Ennahdha, le président de la République, Kaïs Saïed, et le Parti Destourien Libre (PDL) -donné vainqueur par les sondages des législatives à venir- n'a

de programme qui tient la route et qui est susceptible d'emporter l'adhésion d'une majorité de Tunisiens.

Va-t-on s'en sortir un jour ? Cette question de plus en plus de Tunisiens se la posent. Ils ont récemment -et pour la énième fois depuis le 14 janvier 2011- caressé l'espoir à l'occasion de la formation du nouveau gouvernement de voir enfin la Tunisie commencer à se redresser et leur situation s'améliorer en consé-

quence. Mais cet espoir a fait long feu, car avant même d'être officiellement formé, c'est-à-dire avant d'obtenir la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), le 2 septembre 2020, le gouvernement de Hichem Mechichi a été happé par la crise politique dans laquelle le pays se débat depuis près d'une année.

Pris dans le tourbillon du bras de fer opposant aujourd'hui ouvertement le président de la



République, Kaïs Saïed, et celui de l'ARP et du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, le nouveau chef du gouvernement risque fort de ne pouvoir rien faire pour régler les problèmes du pays.

“ La solution viendrait-elle de l'organisation de nouvelles élections législatives ?

La solution viendrait-elle de l'organisation de nouvelles élections législatives ? C'est possible, mais à condition que, préalablement, la loi électorale -certains disent la Constitution aussi- soit amendée, dans le but (mais pas seulement) de changer le mode de scrutin, pour que la même cause -l'impossibilité que le vainqueur des élections obtienne la majorité absolue- produise le même effet, à savoir une Assemblée fragmentée et la formation de coalitions gouvernementales contre-nature -à l'instar de celle réunissant actuellement Ennahdha, Qalb Tounes et Al-Karama.

De nouvelles élections législatives qui se tiendraient dans ce nouveau contexte pourraient effectivement permettre

l'émergence d'un groupe parlementaire majoritaire à l'ARP, par voie de conséquence, la formation d'un gouvernement stable et ayant les moyens de gouverner, donc de réaliser les grandes réformes dont le pays a besoin.

Malheureusement, ce n'est pas pour autant que la Tunisie sortirait de l'auberge. Certes, l'instabilité parlementaire et politique prendrait fin, mais pas la crise. Celle-ci ne ferait que changer de visage.

Le pays serait alors confronté à l'absence d'acteur porteur d'un projet politique, économique, social et culturel lui-même porteur de solutions opérantes aux problèmes du pays susceptibles d'emporter l'adhésion d'une majorité de Tunisiens et, last but not least, et ne faisant pas courir à la Tunisie de risques politiques majeurs.

Or, aucun des trois acteurs politiques dominant la scène aujourd'hui ne répond à cette exigence. Qu'il s'agisse du mouvement Ennahdha et de Kaïs

3.000 pharmaciens sur liste d'attente

«Plus de 3 000 pharmaciens sont sur la liste d'attente depuis de nombreuses années et ont été empêchés d'ouvrir leurs propres pharmacies en raison des lois réglementant le secteur», s'est plaint, mercredi 28 octobre, Ramzi Bououn, président de l'Association tunisienne des pharmaciens libres.

Selon lui, certains pharmaciens ont attendu plus de 28 ans pour pouvoir ouvrir leur propre pharmacie, alors que le tour de certains autres n'arrivera que dans 100 ans à cause des lois « obsolètes et injustes », tacle-t-il.

Saïed -au pouvoir sans discontinuer depuis décembre 2011 pour le premier, et depuis octobre 2019 pour le second. Ou du Parti Destourien Libre (PDL) et de sa présidente, Abir Moussi.

Moncef Mahroug



Crise budgétaire

Quand un gouvernement promet ce qu'il n'a pas !

Nous n'arrêterons jamais de le dire, à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Mais pas seulement. Pour le cas de la Tunisie, il faudrait ajouter des hommes d'exception.

«Les hommes et les femmes d'État se caractérisent par plusieurs traits : ne pas s'enrichir grâce à leur situation, assimiler des faits rapidement, s'adapter aux circonstances, s'élever au-dessus des événements et

creuser leur propre tombe», disait Jean Sérisé. Il explique : «L'homme d'État prend sans y être contraint des décisions dont il sait qu'elles le conduiront à sa perte. Il leur est impossible de faire autre chose que ce qu'ils croient devoir faire».

Des hommes d'exception qui ne cèdent pas au diktat de la populace, des partenaires sociaux, des médias, de la rue et encore moins des pressions politiques. C'est ce qu'une grande partie

des Tunisiens attendait de Hichem Mechichi, fraîchement nommé chef de gouvernement (CDG), lorsqu'il avait annoncé un "gouvernement de technocrates" pour être libre de décider pour le bien du pays.

Ce même CDG qui a réduit le principe la continuité de l'Etat au respect de mauvais accords signés par ses prédécesseurs. Ceux-là mêmes qui ont mené la Tunisie vers la ruine. **«Les années Youssef Chahed**



Covid-19 dans les établissements scolaires

1841 cas confirmés d'infection au coronavirus ont été enregistrés dans 873 établissements scolaires répartis sur l'ensemble du pays, ce qui représente 14,28 % du total des établissements et ce, depuis la rentrée scolaire et jusqu'au 28 octobre dernier.

Selon les chiffres publiés par le ministère de l'éducation, il s'agit de 778 élèves, 849 enseignants et 214 personnels éducatifs, ce qui représente 0,074% du total.

signé par Nizar Yaïche, ancien ministre des Finances, poussé par le populiste Mohamed Abbou et son Mohamed El Hamdi, ministre de l'Éducation nationale sous haute influence des syndicats et impliquant une augmentation du budget du ministère de plus de 170 millions de dinars en 2021 ; une augmentation qui n'ira pas à la formation des enseignants, l'amélioration des infrastructures ou des équipements mais rejoindra la rubrique "salaires".

ont été catastrophiques pour notre pays, affirme Ezzeddine Saidane. Entre fin 2016 et fin 2019, la dette publique et la dette extérieure ont doublé. Les chiffres ont été faussés et les entreprises publiques ont été extrêmement fragilisées financièrement ».

«L'homme d'État prend sans y être contraint des décisions dont il sait qu'elles le conduiront à sa perte. Il leur est impossible de faire autre chose que ce qu'ils croient devoir faire»

Outre la pandémie Covid-19, la Tunisie doit aujourd'hui gérer l'insuffisance de ses ressources financières et son incapacité à sortir sur les marchés financiers internationaux au vu de ses notations catastrophiques et de la perte de confiance des bailleurs de fonds internationaux, le FMI entre autres, en sa réelle volonté d'engager les réformes

qui s'imposent et à bien gérer ses finances.

“ **La Tunisie doit aujourd'hui gérer l'insuffisance de ses ressources financières et son incapacité à sortir sur les marchés financiers internationaux**

Pendant ce temps, au lieu d'en appeler au patriotisme, à la solidarité et à la raison syndicats et contestataires « structurels », Hichem Mechichi cède sur tout et avec tous.

Le budget de l'Etat 2021 nous renvoie à l'Enfer de la comédie divine de Dante. Soit cet immense entonnoir divisé en neuf cercles où les supplices des damnés sont variés. Sauf que les damnés représentent le peuple tunisien et les cercles ses différents gouvernements commettant systématiquement des aberrations les uns, les autres et signant des accords qu'ils ne peuvent honorer.

Dernier accord en date du gouvernement Fakhfakh, celui

Ajouté à cela les oui-oui inconditionnels de Hichem Mechichi aux syndicats et aux séparatistes d'El Kamour alors que ses fonds de caisse sont vides.

La dernière signature avec l'UGTT vaut 2 milliards, sans parler des 30.000 personnes opérant dans le jardinage et l'environnement à titulariser. On aurait pu encourager des PME/PMI et même des TPE à se lancer dans ces activités, ce qui aurait sauvé l'emploi et les finances publiques. Mais...

Plus d'endettement face à l'incapacité de l'Etat de neutraliser la fièvre revendicatrice

A voir les échecs des gouvernements successifs dans la préservation des fondamentaux économiques du pays et la préservation de ses équilibres financiers, on ne peut que comprendre la posture de la Banque centrale qui vient d'indiquer qu'elle refuse de jouer le rôle de sapeur-pompier et couvrir les maladroites des politiques gouvernementales.

D'où son rejet du projet de LFC qui fait ressortir un déficit qui dépasse largement les répercussions de la crise sanitaire de la Covid-19, pour atteindre un niveau sans précédent estimé à 13,4% du PIB.

“ La BCT dénonce les déséquilibres profonds et structurels des finances publiques accumulés sur des années et prévient quant aux dangers du recours à l'endettement excessif intérieur, sur la stabilité macroéconomique

La BCT dénonce les déséquilibres profonds et structurels des finances publiques accumulés sur des années et prévient quant aux dangers du recours à l'endettement excessif intérieur, sur la stabilité macroéco-

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Subventions GAZ GPL

La Tunisie produit chaque année près de 100 mille tonnes de GPL et importe près de 500 mille tonnes, selon Mabrouki qui a rappelé que l'importation s'effectue en devises et aux prix internationaux réels.

Il a affirmé que les prix de vente sur le marché local ne couvre que 20% du coût global, c'est-à-dire que la subvention de ces bouteilles de gaz domestique s'élève à 80%, le coût de la subvention atteignant 650 MD au terme de l'année dernière. La bouteille de GPL se vend sur le marché à 7,700 dinars avec une subvention de l'Etat de près de 16,500 dinars, c'est-à-dire que son prix réel et aux prix mondiaux est de 24 dinars.

A quand un véritable Gouvernement pour la Tunisie et les Tunisiens?

Amel Belhadj Ali

nomique. Elle souligne «l'éventuel effet d'éviction concernant le financement du secteur privé, outre le possible déséquilibre extérieur et la dégradation de la valeur du dinar».

Secteur privé presque ignoré par Mechichi, comme en témoignent les dernières mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation et l'impact du coronavirus et qui ne comprennent aucune mesure en faveur des entreprises. Seul engagement du gouvernement : les dus des entreprises privées seront payés. Oui, mais dispose-t-il des montants nécessaires ? Et les entreprises publiques auxquelles l'Etat doit rembourser le manque à gagner à cause de la compensation ? Et les entreprises souffrant aujourd'hui des conséquences de la Covid-19 ?

La solution magique pour parer aux nouvelles dépenses de l'Etat ainsi que ses interventions est d'augmenter le taux d'endettement. Ce à quoi la BCT a opposé une fin de non-recevoir. Un député, qui avait assisté à la séance de la Commission des finances à l'ARP, vendredi dernier, a déclaré que le gouverneur s'est dit prédisposé à apporter une aide de 3,5 milliards de dinars mais pas un millime de plus sous peine de porter atteintes aux équilibres monétaires du pays.

Un pays qui a plus que besoin de ses ressources et un Etat incapable de neutraliser la fièvre revendicatrice !

Quoi de plus irresponsable que d'approuver les mauvais accords contractés par des gouvernements plus soucieux de leur réélection que du pays ? « Rien ne pressait, dans une situation aussi dramatique, les accords auraient pu être reportés ou renégociés, l'UGTT peut comprendre », relève Ezzeddine Saïdane. Hichem Mechichi, lui, s'est empressé d'apposer sa signature sur des accords qui accroîtront la masse salariale de plus de 2 milliards de dinars. Une masse salariale qui sera portée de 17,2 milliards de dinars en 2020 à plus de 19,247 milliards de dinars en 2021.

Et au lieu de profiter du peu de richesses pétrolières dont nous disposons, le gouvernement envoie des délégations négocier avec des individus, qui l'en privent fermant les vannes, allant jusqu'à leur promettre des sous qu'il n'a pas.

Le président de la République, lui, au lieu d'assumer ses responsabilités dans l'apaisement du climat social dans notre pays, tape sur les créateurs de richesses et caresse les anarchistes dans le sens du poil se plaignant du peu de prérogatives dont il dispose.



Financement du Budget de l'Etat

L'avertissement de la Banque Centrale

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie a tenu une réunion extraordinaire à distance le 27 octobre 2020 afin d'examiner le projet de la loi de finances complémentaire (LFC) pour 2020 et les problématiques qu'il soulève au niveau des besoins additionnels en financement.

En effet, le projet de la LFC 2020 fait ressortir un déficit qui dépasse largement les répercussions de la crise sanitaire du COVID-19,

pour atteindre un niveau sans précédent estimé à 13,4% du PIB, ce qui requiert le déploiement d'efforts considérables pour mobiliser les ressources financières nécessaires pour le financer en l'espace d'un laps de temps très court et dans une conjoncture marquée par la difficulté d'accès au marché financier international, au vu, notamment, de la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie et du renchérissement des coûts sur ce marché en raison du tarissement de la liquidité sous l'effet

“ **le projet de la LFC 2020 fait ressortir un déficit qui dépasse largement les répercussions de la crise sanitaire du COVID-19, pour atteindre un niveau sans précédent estimé à 13,4% du PIB**



Nomination

Le ministère du Commerce et du Développement des exportations annonce la nomination de Chiheb Ben Ahmed en tant que Président directeur général (PDG) du Centre de promotion des exportations (CEPEX).

Ben Ahmed avait occupé notamment le poste de ministre du Transport dans le gouvernement de Mahdi Jomaa et récemment PDG de la SNCFT .

de l'impact de la crise sanitaire sur l'endettement des pays et par l'aversion des investisseurs internationaux au risque dans les économies de marché émergentes.

Dans ce contexte, le Conseil a constaté que pour faire face à cette situation, il est prévu de recourir davantage au financement intérieur qui va s'élever à 14,3 milliards de dinar dans la Loi de finances complémentaire (LFC), contre 2,4 milliards selon la loi de finances initiale, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les équilibres économiques. **Par ailleurs, la participation du secteur bancaire dans ces efforts de mobilisation des ressources par le biais des souscriptions aux émissions du Trésor exercerait davantage de pressions sur la liquidité et induirait, par conséquent, un accroissement du recours au refinancement de la Banque Centrale.**

A cet égard et après avoir rappelé les efforts considérables consentis par la BCT au cours des trois dernières années en adoptant une politique monétaire proactive, ce qui s'est traduit par la baisse de l'inflation et l'amélioration des équilibres internes et

externes, le Conseil a aussi noté les efforts exceptionnels déployés au cours de la dernière période pour soutenir les efforts de l'Etat afin de faire face à la pandémie du COVID-19 et a souligné l'importance de maîtriser l'impact du recours excessif au financement intérieur sur la stabilité macroéconomique, ainsi que les effets directs et indirects au niveau de l'inflation et du volume global de refinancement. Également, il a souligné l'éventuel «effet d'éviction» concernant le financement du secteur privé, outre le possible déséquilibre extérieur et la dégradation de la valeur du dinar.

“ Pour faire face à cette situation, il est prévu de recourir davantage au financement intérieur qui va s'élever à 14,3 milliards de dinar dans la Loi de finances complémentaire (LFC), contre 2,4 milliards selon la loi de finances initiale

La BCT a souligné l'éventuel «effet d'éviction» concernant le financement du secteur privé, outre le possible déséquilibre extérieur et la dégradation de la valeur du dinar.

Le Conseil de la BCT a réitéré son attachement au mandat qui lui a été confié par le législateur, en l'occurrence maintenir la stabilité des prix et contribuer à la stabilité financière, conformément à la loi portant statut de la Banque Centrale de Tunisie.

Augmentation des impôts sur les sociétés off-shore

L'inquiétude des chambres mixtes



“ **Le taux d'imposition de bénéfiques provenant de l'export est passé de 0% à 10% puis à 13,5% pour l'année 2021, ce dernier taux de 13,5% ne sera pas appliqué et a été porté à 18% à partir de 2021 par le projet de loi de finances.**

L'UTICA a rapporté l'inquiétude des chambres mixtes et des opérateurs économiques quant à l'augmentation de l'imposition des sociétés exportatrices prévue dans le cadre du projet de Loi de Finances 2021.

La Chambre Tuniso-Allemande de l'Industrie et du Commerce (AHK Tunisie) avait en effet, souligné que cette augmentation du taux de l'IS (impôt sur les sociétés) à 18%, prévue dans la loi de finances 2021, représente une nouvelle augmentation de 80%, à laquelle s'ajouteront 10% de retenue à la source. Dans le contexte économique actuel, une telle augmentation sera difficile à expliquer aux investisseurs.

La Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie a, de son côté, déclaré que pour la quasi-majorité des chefs d'entreprises françaises off-shore, la mesure contenue dans le projet de loi de finances 2021, est inopportune, inappropriée, contre-productive et pourrait être lourde de conséquences.

Pour sa part, le Conseil d'administration de la Chambre Tuniso-Italienne de Commerce et d'Industrie (CTICI) a exprimé son inquiétude quant l'impact du projet de loi de finances 2021 et la forte détérioration du climat des affaires en Tunisie ainsi que les grosses difficultés que rencontre le pays, pour attirer de nouveaux investisseurs et pour

sauvegarder ceux existants.

La Chambre de commerce tuniso-belgo-luxembourgeoise (CCTBL) a elle aussi, réagi à la nouvelle loi de finances 2021 en posant la question suivante : Pourquoi met-on en péril les investissements extérieurs et les exportations tunisiennes?

La Tunisian Automotive Association (TAA) a aussi, critiqué la nouvelle augmentation de l'imposition des sociétés exportatrices de 13,5% à 18%, appelant le gouvernement à revenir sur cette mesure et à ouvrir un dialogue en vue d'élaborer une stratégie nationale pour le développement de l'industrie des composants automobiles.



Transformation Digitale

La stratégie nationale de transformation numérique (2021-2025) s'appuie sur 7 axes, dont le développement de l'infrastructure et la généralisation des services d'internet sur les différentes régions, l'intégration financière à travers l'incitation au commerce électronique et le paiement électronique, a indiqué le ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique Mohamed Fadhel Kraiem. La stratégie porte aussi sur la poursuite de la numérisation de l'administration et la simplification des procédures administratives, et la garantie d'un positionnement de la Tunisie en matière des technologies de rupture (IA, blockchain...), ainsi que l'adaptation de la politique de formation et de l'emploi aux besoins du secteur des TIC, le renforcement des mécanismes de la sécurité cybernétique et de la souveraineté numérique.



Marchés publics - Coronavirus

Des procédures exceptionnelles

Un décret gouvernemental définissant les mesures exceptionnelles relatives aux appels d'offres pour les ministères de la Défense et de la Santé liés à la lutte contre la propagation du Coronavirus a été publié, le 30 octobre 2020, dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

En vertu de ce décret, les ministères de la Défense et de la Santé et les établissements y relevant peuvent conclure les marchés publics relatifs à la lutte contre le coronavirus par le biais de négociations directes avec un ou plusieurs fournisseurs sélectionnés en fonction de leur compétence et de leur capacité

à répondre aux demandes dans les délais spécifiés, afin d'éviter la longueur des procédures qui régissent les marchés publics.

Ce décret permet, également, aux Ministères de la Défense et de la Santé et aux institutions qui en relèvent d'acquérir des équipements, du matériel, des médicaments et des fournitures médicales et de leur fournir des services selon le choix de l'acheteur public à travers l'organisation d'une "consultation élargie" des fournisseurs autorisés à participer à la phase de consultation en soumettant des offres techniques et financières dans un délai maximal de 10 jours.



Sécurité sociale

Une start-up tunisienne inspire l'Afrique



La start-up " Ahmini " (Protège-moi), qui gère la plateforme digitale du même nom, fondée par le tunisien, Meher Khélifi, est désormais un franc succès dans le domaine de l'intégration des femmes rurales au système de sécurité sociale.

Aujourd'hui, 11 pays d'Afrique et de la région MENA ont manifesté leur intérêt à calquer le modèle

" Ahmini ", a déclaré à TAP, le fondateur de la start-up, Meher Khélifi.

La jeune entreprise avait déjà été primée à plusieurs reprises et bénéficie, désormais, du soutien de la Banque Mondiale.

En 2019, elle a remporté un prix au salon Viva-tech, qui s'est déroulé à Paris, du 16 au 18 mai, et auquel ont pris part 222 start-up de 21 pays du continent africain.

"Nous envisageons d'exporter

notre expérience en dehors de la Tunisie. Plusieurs pays ont déjà manifesté leur intérêt à dupliquer notre modèle", affirme le jeune entrepreneur tunisien.

La start-up, qui emploie, aujourd'hui plus de 20 personnes et 300 autres volontaires et contractuels, va entamer, selon son fondateur, des démarches d'internationalisation, dès que la conjoncture affectée par le coronavirus, s'améliore.

Aujourd'hui, 15 000 femmes rurales sont inscrites à la plateforme " Ahmini.net ".

En Tunisie, Souk At-tanmia élargit l'horizon des possibles



Le programme Souk At-tanmia finance les entrepreneurs par des dons d'amorçage dont les montants sont compris entre 5 000 et 15 000 dollars américains

Connue sous le nom de Cilium sous l'Empire romain, Kasserine est une cité au patrimoine singulier. Une ville située au centre-ouest de la Tunisie où perdure, à travers les générations, un savoir-faire artisanal qui fait sa renommée.

Najet Salhi est originaire de Kasserine. Assise, d'un air déterminé, elle tient dans ses mains deux touffes d'alfa. Utilisée depuis le 19ème siècle, cette plante fibreuse doit être mani-



pulée avec soin. Coupée, séchée puis tressée, la matière est transformée en paniers et conteneurs de toutes formes. C'est un labeur qui peut prendre des heures pour arriver au produit fini. « Avant, nous préparions l'alfa et la vendions en l'état à l'usine de papier », se souvient Najet. « Aujourd'hui, nous la récoltons et réalisons des produits artisanaux que nous vendons. Nos revenus ont augmenté et la préparation semble moins difficile », explique-t-elle. Cette artisane fait partie des femmes qui ont bénéficié de formations spécialisées. Réalisée dans trois ateliers de la ville, la majeure partie de leur production est vendue dans la capitale, Tunis.

Il y a quelques années, une

coopérative artisanale basée à Kasserine a vu le jour : « Zazia Artisanat ». Son fondateur, Taoufik Saudi, l'a financée grâce à une subvention du programme Souk At-tanmia. Cette initiative d'appui à l'entrepreneuriat, dotée d'environ 8 millions d'euros, a été lancée en 2012 par la Banque africaine de développement avec une vingtaine de partenaires. Taoufik, lui-même kasserinois, est diplômé d'une école de commerce. Après des études au Japon, il est revenu dans sa région natale. « Je n'avais pas beaucoup d'argent au début, raconte-t-il. J'ai démarré avec un petit projet mais j'ai persévéré. Souk At-tanmia est un bon système car il combine aide financière et accompagnement technique. Cela m'a aidé à démarrer mon

projet ». La coopérative a fini par créer une vingtaine d'emplois.

Afin de soutenir l'entrepreneuriat, le programme Souk At-tanmia finance les entrepreneurs par des dons d'amorçage dont les montants sont compris entre 5 000 et 15 000 dollars américains. Une attention particulière est accordée aux entreprises portées par des femmes et des jeunes dans les régions dites « prioritaires » de la Tunisie, notamment Gafsa, Médenine, Tataouine, Sidi Bouzid, Kairouan, Seliana, Kasserine, Kef et Jendouba.

À Nabeul, à plus de 200 kilomètres au nord-est de Kasserine, Emna Ben Mustapha, la trentaine, s'affaire dans sa ferme aquacole. Son travail relève de l'orfèvrerie





: elle prépare, dans un silence absolu, des gélules, de la poudre et des paillettes, le tout à base de spiruline. Cette micro-algue est réputée pour ses bienfaits antioxydants, nutritionnels et purifiants. Emna a su saisir l'opportunité de servir une demande grandissante pour les produits bio et « healthy » (sains). Après un master en biologie marine, elle fonde avec son mari Bilel, une unité de production de spiruline, AquaSpir. « C'est une algue aux mille vertus : fer, magnésium, calcium et vitamines (...) un des aliments les plus riches qui soit », explique-t-elle.

Dotée d'une douzaine de bassins de culture, AquaSpir produit 1,2 tonne de spiruline par an et emploie six personnes à temps plein. Pour plus d'efficacité et de qualité, Emna a même installé des panneaux photovoltaïques et n'utilise que de l'eau du puits. Ses produits, vendus auparavant par des intermédiaires, sont aujourd'hui commercialisés sous sa propre marque dans les parapharmacies et enseignes spécialisées. « Nous étions focalisés sur le marché français, précise-t-elle. Grâce au financement et à l'accompagnement de Souk At-tanmia, nous avons pu nous développer à l'international vers d'autres pays comme l'Italie, le Yémen ou encore le Pakistan. Nous envisageons de monter à deux tonnes de production par an, en portant nos effectifs à dix

employés. »

Comme une majorité d'entrepreneurs tunisiens, Emna et Taoufik se trouvent aujourd'hui menacés par les conséquences de la pandémie de Covid-19. Selon une enquête conduite par le programme, les entreprises bénéficiaires accusent, en moyenne, une baisse d'environ 60% de leur chiffre d'affaires, et la moitié de leurs emplois sont menacés. Dans ce contexte, Souk At-tanmia, appuyé par ses partenaires britanniques, américains et danois, a déployé un nouveau dispositif de soutien financier et technique pour préserver ces entreprises et faciliter la reprise ou la poursuite de leurs activités. Il s'agit de protéger les emplois, sécuriser les revenus et engager, en partenariat avec l'initiative « Africa vs Virus Challenge », une reconversion par l'innovation. Car chaque crise génère de nouvelles opportunités à saisir.

Depuis son lancement, le programme Souk At-tanmia a permis l'émergence de 250 nouvelles entreprises et créé plus de 2 000 emplois dans l'industrie, les services, l'agriculture, les énergies renouvelables, l'artisanat et le tourisme. Près des deux tiers des structures sont gérées par des jeunes, plus d'un tiers par des femmes. Plus de 60% des entrepreneurs sont issus des régions prioritaires de la Tunisie.

GPL

L'approvisionnement en GPL (Gaz-Pétrole-Liquéfié) repose à hauteur de 25% sur la production locale, en provenance de Misfat Bizerte (7%), des champs du sud, du champ «Hasdrubal» et de celui «El Mâamoura El Barka», après le traitement du gaz naturel.

D'après les données du ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, parmi les intervenants dans le marché du conditionnement et de la distribution du gaz figurent la société nationale de la distribution du pétrole (40%), «Total» (30%) et Butagaz (30%).

Le conditionnement du gaz s'effectue par 7 centres répartis sur trois zones pétrolières à savoir Gabès (40%), Radès qui assure 50% des besoins du marché et Bizerte (10% des besoins de la région et du nord ouest).

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

02/11/2020

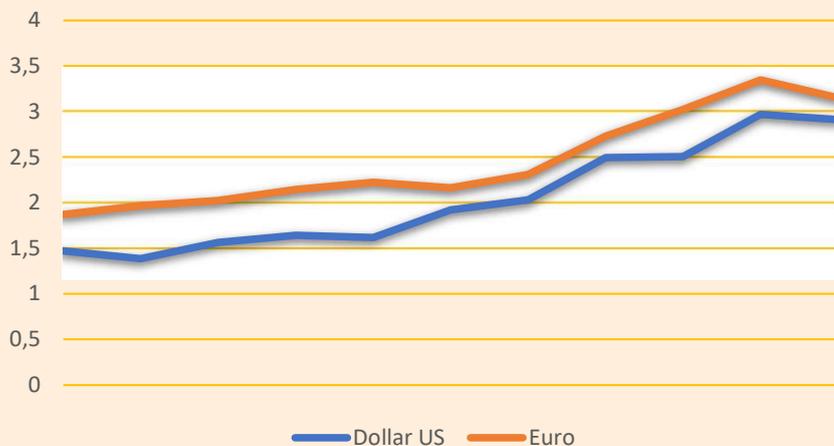
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2152
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,0937
DOLLAR DES USA	USD	1	2,7774
LIVRE STERLING	GPB	1	3,5894
YEN JAPONAIS	JPY	1000	26,5345
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0046
FRANC SUISSE	CHF	10	30,2115
EURO	EUR	1	3,2304
DINAR LIBYEN	LYD	1	2,0363
Yuan Chinois	CNY	1	0,4148

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,8152	3,2832
6 MOIS	2,8528	3,3347

Cours de devises en dinar Tunisien

Evolution Mai 2010 - 2020



6,22%

TMM

03/11/2020



6,25%

TID

03/11/2020



6,30%

TMM

Octobre 2020



5,00%

TRE

Novembre 2020



21133

Avoirs
en devise

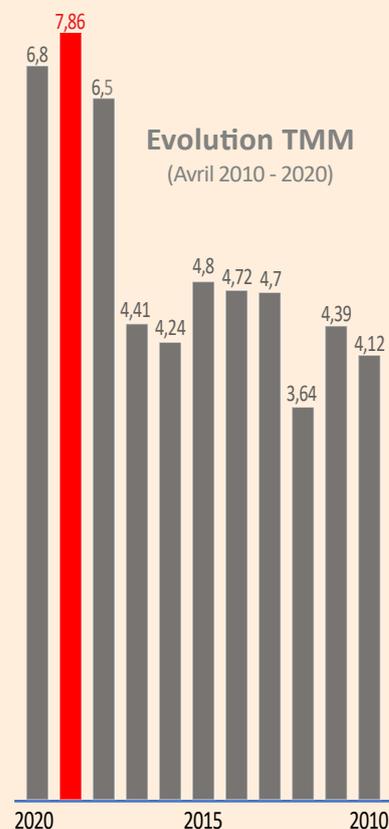
03/11/2020



143

Jours
d'importation

03/11/2020





Bourse de Tunis

Tendance résolument baissière, -1,6%

"Le marché Boursier a affiché une tendance résolument baissière, au cours de la semaine boursière, du 26 au 30 octobre 2020, qui s'est soldée par une baisse de 1,6% à 6 555,10 points. L'indice de référence porte, ainsi, sa contre performance annuelle à -6,5%", selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, "Tunisie-Valeurs".

Les volumes ont été très faibles sur la semaine malgré la réalisation de deux transactions de bloc sur le titre ATB courant la séance du mercredi, 28 octobre 2020, (portant sur 278 mille dinars), avec une enveloppe moyenne de

2,4 millions de dinars(MD) par séance.

Le titre Ciments de Bizerte s'est offert la meilleure performance de la semaine. Dans un volume de 21 mille dinars, l'action s'est envolée de 15,4% à 1,800 DT. La performance annuelle de la cimenterie publique demeure, néanmoins, dans un territoire négatif (une baisse de 2%).

Le titre Tuninvest poursuit sur sa lancée. L'action a enregistré un gain de 8% à 9,500 D, en drainant des capitaux de 159 mille dinars. Selon ses indicateurs d'activité publiés récemment, la

SICAR affiche une progression de ses revenus de 2,6% à 391 mille dinars, au 30 septembre 2020.

Victime d'un courant vendeur, le titre SERVICOM a décroché de 9,8% à 2,030 D, dans un volume de 385 mille dinars. L'action continue cependant, à afficher la meilleure performance annuelle de la côte (de 233%).

La plus grande capitalisation du marché, la SFBT a terminé la semaine sur une note morose. La brasserie a lâché 2% à 17,850 DT, en alimentant le marché avec un flux de 385 mille dinars.

Bourse de Tunis

Résultat global en chute de 31,2% (1er semestre 2020)

Le résultat semestriel global au titre du premier semestre 2020, des sociétés cotées affiche une régression de 31,2% par rapport à la même période de l'année 2019, pour atteindre un montant de 720 MD contre 1 048 MD.

Cette évolution est attribuable notamment aux répercussions de la crise du COVID-19 sur l'activité de la majorité des sociétés cotées.

Ce résultat n'englobe que les 64

sociétés cotées qui ont publié leurs états financiers semestriels, parmi les 80 (y compris la société HEXABYTE, radiée de la cote le 30/09/2020) que compte la Cote. Les 16 sociétés qui n'ont pas encore communiqué, à ce jour, leurs états financiers semestriels sont : AMS, AETECH, CELLCOM, ELECTROSTAR, GIF FILTER, SIPHAT, SOPAT, MIP, SOTUMAG, STEQ, SERVICOM, TAWASOL GROUP HOLDING, TUNISAIR, UADH, STIP et OFFICE PLAST.

Il est important de noter que des sociétés AMS, AETECH, CELLCOM, ELECTROSTAR, SERVICOM, GIFFILTTER, SIPHAT, STIP, TAWASOL GROUP HOLDING, TUNISAIR et UADH, n'ont pas encore publié leurs états financiers au titre de l'exercice 2019.

Sur les 64 sociétés cotées ayant publié leurs états financiers semestriels, 44 ont enregistré des résultats bénéficiaires au titre du premier semestre 2020.

Banques cotées en Bourse

Résultat semestriel en baisse de 34,5%

Au premier semestre de l'année 2020, le résultat de l'ensemble des sociétés composant le secteur financier, principale capitalisation de la cote, a connu une baisse de 34,5% par rapport à la même période de l'année 2019, totalisant ainsi 451 MDT contre 689 MDT.

Les 12 banques cotées ont réalisé un résultat semestriel global de 396 MDT, en régression de 34,1% par rapport à la même période de l'année 2019. Neuf banques ont dégagé des bénéfices et trois ont clôturé le semestre sur des pertes.

De même, les 4 compagnies d'assurances cotées ont affiché un résultat semestriel global en

régression de (-48%) pour se situer à 32 MDT contre 62 MDT durant le premier semestre 2019. Le seul secteur qui a échappé de la crise, c'est le leasing dont le résultat semestriel global des 7 sociétés de leasing cotées a progressé de 32,9% par rapport à la même période de l'année 2019 pour atteindre 3,7 MDT contre 2,8 MDT.



البنك الوطني الفلاحي
Banque Nationale Agricole

BNA

Un PNB de 457 millions de dinars (fin septembre 2020)

Le Produit net bancaire de la Banque nationale agricole (BNA) s'est établi à 457 millions de dinars (MD) au 30 septembre 2020 contre 477 MD à fin septembre 2019, enregistrant ainsi une diminution de 4,2%.

L'encours des créances sur la clientèle a atteint 11.975 MD au terme des neufs premiers mois de 2020 contre 10.749 MD au 30 septembre 2019, augmentant ainsi de 11,4%.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de 420 MD, soit une croissance de 5%. Les produits d'exploitation bancaire se sont établis à 984 MD contre 969 MD, enregistrant une évolution de 15 MD, soit un taux de progression de 1,6%.

Les charges d'exploitation bancaire ont évolué de 35 MD, passant de 492 MD à 527 MD, soit une progression de 7,1%.

Le montant total des charges opératoires a progressé de 8,2% entre septembre 2019 et septembre 2020 passant de 211 MD à 228 MD.

La Banque a contribué au Fonds National de lutte contre la pandémie " COVID-19 " pour un montant global de 11,4 MD.

La banque précise, par ailleurs, que les indicateurs intègrent des produits qui peuvent être revus à la baisse suite à une éventuelle publication d'un texte lié au traitement des reports des échéances sur les crédits aux particuliers.

Exportations de fruits 2020

Les exportations de fruits ont régressé de 46% en volume, à 23.867 tonnes, et de 35% en valeur à 65,4 milliards de dinars, et ce au cours des 10 premiers mois de 2020, selon les données publiées mardi, par le Groupement Interprofessionnel des Fruits (Gifruits).

La baisse des quantités de fruits exportées est due, essentiellement, à la chute des exportations vers nos principaux clients, à savoir la Libye (-53%, à 14.746 tonnes), l'Italie (-28%, à 4.276 tonnes) et la France (-55%, à 1.316 tonnes).

Pour ce qui est des variétés, la baisse des exportations a essentiellement touché la pastèque (-49%), la pêche (-41%), la grenade (-46%), le raisin (-51%), la prune (-45%) et l'abricot (-37%).

Attijari Bank
**Un PNB de
367 millions
de dinars
(30 09 2020)**

Attijari bank a publié ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2020.

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 11,24% par rapport au 30/09/2019. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 12,91% et 11,23%.

Les encours des crédits ont augmenté de 1,63% par rapport à fin septembre 2019 pour s'établir à 5,9 milliards de dinars.

Les produits d'exploitation bancaire ont progressé de 1,01% par rapport à la même période en 2019 pour s'établir à 616.441 millions de dinars au 30/09/2020. Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 1,42% par rapport à la même période en 2019 pour s'établir à 248,841 millions de dinars au 30/09/2020.

Au 30/09/2020, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 367 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 2,73% par rapport à septembre 2019.



BIAT

Indicateurs d'activité au 30 septembre

La BIAT, Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ses indicateurs d'activité trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020 qui font ressortir les résultats suivants:

- Un PNB de 694,2 millions de dinars ;
- Des charges opératoires de 306,9 millions de dinars ;
- Des encours de dépôts de 13 212,7 millions de dinars ;
- Des encours de crédits nets de 11 048,9 millions de dinars.

Les résultats des neuf premiers mois 2020 confirment le bien fondé de la stratégie adoptée par la BIAT pour faire face à l'impact de la crise Covid-19. La BIAT a su faire preuve de résilience en s'adaptant rapidement aux conséquences de la crise sanitaire et en soutenant efficacement ses clients et ses collaborateurs. Forte de l'engagement sans

faillite de ses équipes d'experts, la BIAT a reçu en 2020 des reconnaissances internationales saluant ses performances et son développement continu.

Ainsi, la banque a été sacrée « meilleure banque dépositaire en Tunisie » par le magazine Global Finance, ce prix consacre l'excellence du service et la qualité des opérations et de la relation client de l'activité titres et dépositaires de la BIAT. Aussi, le média électronique régional spécialisé en finance Financial Afrik, a classé la BIAT parmi les 30 banques africaines à fort impact. Figurant au 20ème rang, la BIAT est la seule banque tunisienne à faire partie de ce classement.

Banque solide, la BIAT œuvre au quotidien pour faire face aux crises conjoncturelles et maintenir son niveau de performance tout en soutenant ses clients et partenaires.

ATB

Un PNB de 195,2 millions de dinars (30 09 2020)



Poursuivant sa dynamique de croissance et d'amélioration de sa performance financière, l'ATB a clôturé les neufs premiers mois de l'année 2020, en affichant des indicateurs financiers en progression. Ainsi, les produits d'exploitation bancaire ont progressé de 11,10% pour atteindre 471,5 MD au 30/09/2020 contre 424,4 MD au 30/09/2019.

Le PNB a de son côté enregistré une augmentation de 8,44% pour s'établir à 195,2 MD au

30/09/2020 contre 180 MD au 30/09/2019.

La banque a enregistré au cours de la même période une amélioration au niveau de ses principaux indicateurs d'activité comme suit :

- Une augmentation des crédits nets de provisions et d'agios réservés de 915,6 MD pour s'établir à 5.120,2 MD à fin septembre 2020 contre 4.204,6 MD au 30/09/2019, soit une évolution de 21,78%.

- Les dépôts de la clientèle ont atteint 5.647,2 MD au 30-09-2020 contre 4.954,6 MD à fin septembre 2019 soit une hausse de 13,98 % ou une variation en volume de 692,6 MD. Cette augmentation est notamment due :

- L'évolution du volume des dépôts à vue, qui se sont établis à 1.834,8 MD au 30/09/2020 contre 1.680,7 MD à fin septembre 2019, soit une évolution de 9,2%.

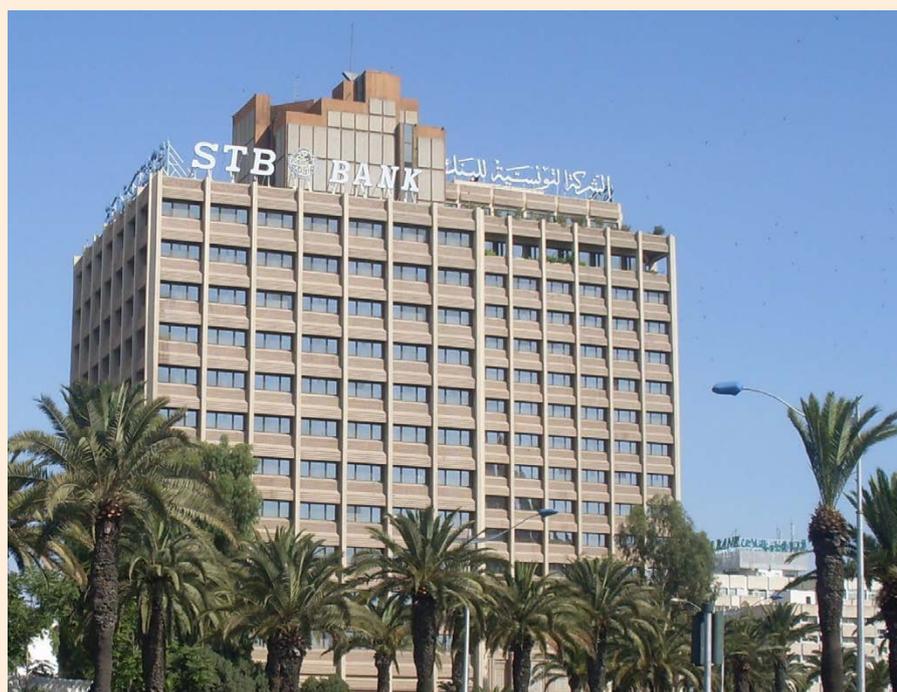
- Une progression des comptes épargne dont le solde s'est établi à 1.260,8 MD au 30/09/2020 contre 1.126 MD au 30/09/2019, soit une hausse 12%.

- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 268,2 MD au 30 septembre 2020 contre 234,7 MD au 30 septembre 2019 soit une hausse de 33,4MD.

- Les charges opératoires de la banque ont atteint 138,2 MD à fin septembre 2020 contre 129,5 MD à fin septembre 2019, soit une hausse de 8,7 MD ou de 6,7%.

STB

Un PNB de 411 millions de dinars (30 09 2020)



A fin septembre 2020, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque - STB - ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 867.4 millions de dinars ou 12.49% entre septembre 2019 et septembre 2020 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : + 281,5 millions de dinars ou 11,25% pour s'établir à 2.784,6 millions de dinars et

représenter 35,6% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2020 contre 2.503,1 millions de dinars à fin septembre 2019.

- Dépôts d'épargne : + 325,7 millions de dinars ou 11,19% pour atteindre 3.236,5 millions de dinars ou une part de 41,4 % contre 2.910,8 millions de dinars une année auparavant.

- Dépôts à terme : + 195,1 millions de dinars ou 14,5% qui se sont établis à 1.537,2 millions de dinars et ont représenté une

part de 19,7 % à fin septembre 2020 (1.342,1 millions de dinars en septembre 2019).

2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 355,0 millions de dinars à fin septembre 2020, en progression de 95,6 millions de dinars ou 36,83% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019 (259,5 millions de dinars) :

- Emprunts obligataires et privés : + 74,8 millions de dinars ou 51,7%

- Ressources spéciales : + 20,8 millions de dinars ou 18,1%

3) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au troisième trimestre 2020) ont progressé de 981,9 millions de dinars ou 12,98% pour s'établir à 8.546,2 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2020 contre 7.564,3 millions de dinars une année auparavant.

4) Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 431,2 millions de dinars, soit un accroissement de 94,2 millions

de dinars ou 27,97% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2019 (337,0 millions de dinars).

5) Le portefeuille titres d'investissement a enregistré une hausse de 31.3 millions de dinars ou 2.73 % pour s'établir à 1.176.9 millions de dinars à fin septembre 2020.

6) Le produit net bancaire s'est amélioré de 17.3 millions de dinars ou 4.39% comparativement à fin septembre 2019 pour se situer à 411.0 MD. Cette situation résulte de l'effet de :

- La hausse des Produits d'exploitation bancaire (+42.0 millions de dinars ou 5.84 %) pour s'établir à 761.9 millions de dinars à fin septembre 2020.

- La hausse des Charges d'exploitation bancaire (+24.7 millions de dinars ou 7.58%) lesquelles se sont établies à 351.0 millions de dinars à fin septembre 2020 contre 326,3 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2019.

7) Les charges opératoires ont augmenté de 5.4 millions de dinars ou 3.31% et se sont établies à 169.5 millions de dinars à fin septembre 2020.

8) Le coefficient d'exploitation s'est situé à 41.2 % au terme troisième trimestre 2020 contre 41,7% une année auparavant.

AMS

Baisse du chiffre d'affaires de 81% au 30 septembre 2020



Au 30 septembre 2020, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires net global de 2,631 MDT contre 14,118 MDT pour la même période de l'année 2019, soit une baisse de 81%.

Cette baisse est due principalement à :

- La fermeture de la société depuis la propagation de la pandémie de CORONAVIRUS.

- L'arrêt de l'activité fin de la deuxième semaine du mois de mars suite à la propagation de la pandémie de CORONAVIRUS en Tunisie et la décision du gouvernement pour un confinement général.

- L'absence de facturation pour

les marchés publics.

La régression de la demande du marché, influencée par la situation économique du pays et particulièrement le secteur de l'immobilier,

- La forte progression de l'importation des produits turcs sur le marché local.

- La distribution sur le marché des produits "AMS" contrefaits en provenance de la chine et en toute impunité et aussi sous le label «OMS».

- Le refus catégorique des 3 banques du pool bancaire des AMS à soutenir la société dans cette période Post-Covid malgré l'obtention de la garantie de l'état pour les financements liés à cette crise sanitaire (SOTUGAR).

Le total de l'endettement bancaire de la société au 30 septembre 2020 s'élève à 50,533 MDT contre 44,536 MDT pour la même période de l'année 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 13%.

Kiosque Numérique WMC

nouvelle version

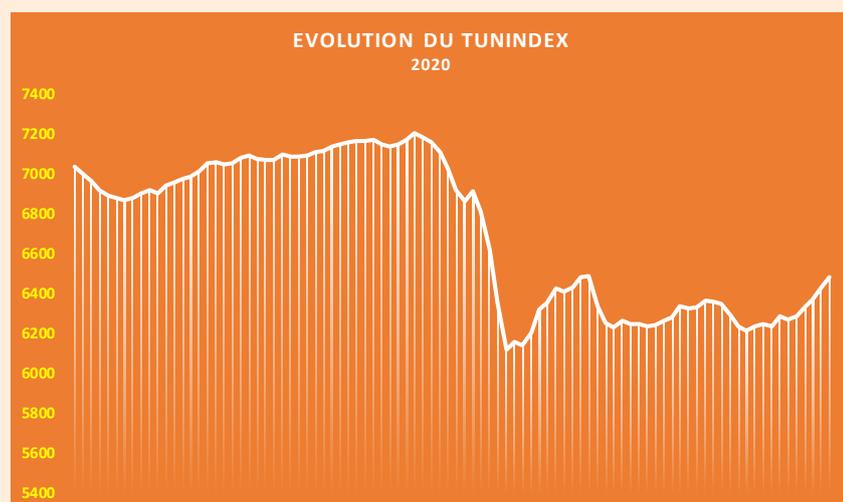


- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

Tunindex**6 555,10**Var. Année **-7,96 %**
30/10/2020**Tunindex 20****2 825,18**Var. Année **-9,69%**
30/10/2020Volume semaine **9,298** Million DTCapitalisation **22,399** Milliard DTPER marché **9,33**
(Septembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	4 047,28	-18,14%
8300	Banques	3 699,74	-20,51%
8500	Assurances	12 014,63	4,16%
8700	Services Financiers	5 289,88	8,17%
5000	Services aux Consommateurs	2 446,85	-6,34%
5300	Distribution	3 819,44	-6,33%
3000	Biens de Consommations	8 270,59	10,72%
3300	Automobile et équipements	1 211,28	-26,09%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 623,19	13,10%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 269,24	5,61%
2000	Industries	1 254,71	3,95%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	587,95	12,66%
1000	Matériaux de Base	2 599,37	-30,29%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
Ciment de Bizerte	1,800	15,38%
Tuninvest-Sicar	9,500	8,32%
TLF	10,190	7,83%
Attijari Leasing	9,990	5,71%
BTE (ADP)	8,600	4,62%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
SERVICOM	2,030	-9,77%
AMS	0,850	-7,60%
UADH	1,100	-7,56%
STAR	115,750	-7,35%
SPDIT-SICAF	8,000	-5,32%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
ICF	58,000	-52,03%
STEQ	4,360	-41,87%
MPBS	3,570	-38,45%
ASSAD	4,560	-36,67%
MIP	0,140	-36,36%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	VOLUME (MDT)	% Volume Total
SERVICOM	2,030	232,79%
TUNIVEST SICAR	9,500	88,87%
ADWYA	4,360	71,65%
AETECH	0,560	69,70%
BH ASSURANCES	49,130	53,53%

COTATIONS

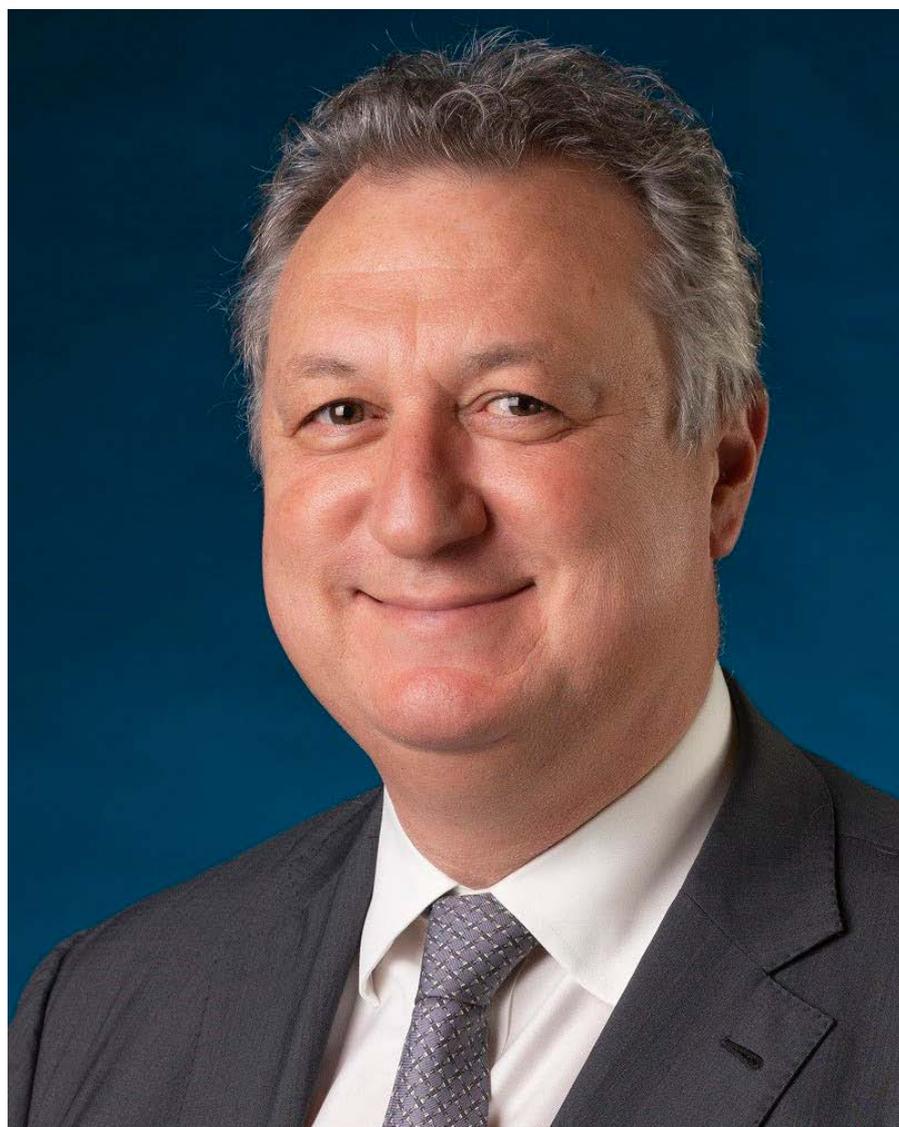
Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		30/10/2020	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Déc. 2019	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								9 184,112
BANQUES								7 652,577
Amen Bank	5	26 481 000	29,190	24,490	24,400	-0,37%	-16,41%	646,136
ATB	1	100 000 000	4,060	3,000	2,990	-0,33%	-26,35%	299,000
BH Bank	5	47 600 000	11,940	8,680	8,640	-0,46%	-27,64%	411,264
BIAT	10	17 000 000	114,000	92,000	93,000	1,09%	-18,42%	1 581,000
BNA	5	64 000 000	11,890	8,770	8,690	-0,91%	-26,91%	556,160
Banque de Tunisie	1	225 000 000	7,800	6,850	6,500	-5,11%	-16,67%	1 462,500
BTE (ADP)	20	1 000 000	9,230	8,220	8,600	4,62%	-6,83%	8,600
STB	5	155 375 000	4,680	3,400	3,380	-0,59%	-27,78%	525,168
Attijari Bank	5	40 741 997	32,690	25,550	25,600	0,20%	-21,69%	1 042,995
UBCI	5	20 001 529	30,000	21,160	20,530	-2,98%	-31,57%	410,631
UIB	5	32 560 000	22,890	15,960	15,790	-1,07%	-31,02%	514,122
Wifak Bank	5	30 000 000	6,850	6,310	6,500	3,01%	-5,11%	195,000
ASSURANCES								889,681
ASTREE	5	6 000 000	44,010	57,980	57,980	0,00%	31,74%	347,880
BH Assurances	5	2 660 000	32,000	50,640	49,130	-2,98%	53,53%	130,686
STAR	10	2 307 693	137,160	124,940	115,750	-7,36%	-15,61%	267,115
Tunis RE	5	20 000 000	7,990	7,200	7,200	0,00%	-9,89%	144,000
LEASING								364,377
ATL	1	32 500 000	1,700	1,820	1,760	-3,30%	3,53%	57,200
BH Leasing	5	7 000 000	1,750	1,310	1,290	-1,53%	-26,29%	9,030
Best Lease	1	30 000 000	1,850	1,720	1,720	0,00%	-7,03%	51,600
CIL	5	5 000 000	14,950	16,400	16,340	-0,37%	9,30%	81,700
Hannibal Lease	5	8 036 000	4,540	3,400	3,400	0,00%	-25,11%	27,322
Attijari Leasing	10	2 750 000	12,500	9,450	9,990	5,71%	-20,08%	27,473
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	8,400	9,450	10,190	7,83%	21,31%	110,052
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								277,477
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	46,500	44,300	44,300	0,00%	-4,73%	44,300
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,410	8,450	8,000	-5,33%	-4,88%	224,000
Tuninvest Sicar	1	966 000	5,030	8,770	9,500	8,32%	88,87%	9,177
INDUSTRIES								8 606,941
HOLDING								2 513,437
OneTech Holding	1	53 600 000	13,510	12,250	12,000	-2,04%	-11,18%	643,200
Poulina GH	1	180 003 600	13,100	10,400	10,390	-0,10%	-20,69%	1 870,237
AGRO-ALIMENTAIRE								4 497,955
CEREALIS	1	4 888 889	6,070	7,900	7,650	-3,16%	26,03%	37,400
Delice Holding	10	54 907 262	10,370	14,500	14,800	2,07%	42,72%	812,627
LAND'OR	1	11 226 376	7,900	7,200	6,920	-3,89%	-12,41%	77,687
SFBT	1	198 000 000	19,010	18,190	17,850	-1,87%	-6,10%	3 534,300
SOPAT	1	27 861 250	1,690	1,300	1,290	-0,77%	-23,67%	35,941
PHARMACEUTIQUE								434,654
ADWYA	1	21 528 000	2,540	4,300	4,360	1,40%	71,65%	93,862
SIPHAT	5	1 800 000	5,030	4,410	4,440	0,68%	-11,73%	7,992
UNIMED	1	32 000 000	9,370	10,660	10,400	-2,44%	10,99%	332,800
COMPOSANTS AUTOMOBILE								73,462
ASSAD	1	12 000 000	7,200	4,500	4,560	1,33%	-36,67%	54,720
GIF	1	10 536 994	0,610	0,880	0,860	-2,27%	40,98%	9,062
STEQ	5	1 400 000	7,500	4,560	4,360	-4,39%	-41,87%	6,104
STIP	1	4 207 824	1,100	0,850	0,850	0,00%	-22,73%	3,577

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		30/10/2020	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)	
			Décembre 2019	Semaine précédente	De la semaine				
CIMENTIER								580,978	
Carthage Cement	1	343 624 940	1,190	1,520	1,460	-3,95%	22,69%	501,692	
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,840	1,560	1,800	15,38%	-2,17%	79,285	
CHIMIE								301,591	
Air Liquide	25	1 601 907	70,000	72,250	72,000	-0,35%	2,86%	115,337	
ALKIMIA	10	1 947 253	49,990	33,330	33,100	-0,69%	-33,79%	64,454	
ICF	10	2 100 000	120,900	58,000	58,000	0,00%	-52,03%	121,800	
INDUSTRIES DIVERSES								1 804,627	
AMS	5	6 577 192	0,640	0,920	0,850	-7,61%	32,81%	5,591	
Euro-Cycle	1	8 910 000	18,840	23,950	23,750	-0,84%	26,06%	211,613	
MPBS	2	7 813 500	5,800	3,510	3,570	1,71%	-38,45%	27,894	
New Body Line	1	4 250 400	4,990	4,180	4,150	-0,72%	-16,83%	17,639	
Office PLAST	1	11 226 376	2,690	1,960	2,000	2,04%	-25,65%	22,453	
SAH Lilas	1	65 345 762	11,750	12,100	11,780	-2,64%	0,26%	769,773	
Atelier Meubles Int	1	4 634 696	4,000	2,940	2,940	0,00%	-26,50%	13,626	
SIAME	1	14 040 000	4,130	3,140	3,160	0,64%	-23,49%	44,366	
SANIMED	1,109	12 400 000	1,850	1,590	1,620	1,89%	-12,43%	20,088	
SOMOCER	1	40 656 000	0,940	0,910	0,930	2,20%	-1,06%	37,810	
SOTEMAIL	1	30 200 000	2,900	3,200	3,200	0,00%	10,34%	96,640	
SOTUVER	1	27 253 600	8,350	6,900	6,670	-3,33%	-20,12%	181,782	
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,980	4,690	4,670	-0,43%	-33,09%	130,488	
SOTRAPIL	5	4 138 200	11,820	11,850	12,050	1,69%	1,95%	49,865	
TPR	1	50 000 000	4,740	3,500	3,500	0,00%	-26,16%	175,000	
IMMOBILIER								89,023	
SIMPAR	5	1 100 000	39,890	38,610	38,610	0,00%	-3,21%	42,471	
SITS	1	15 600 000	2,150	2,200	2,110	-4,09%	-1,86%	32,916	
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,160	2,790	2,700	-3,23%	25,00%	13,636	
TECHNOLOGIE								115,840	
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,540	0,560	3,70%	69,70%	1,245	
TELNET Holding	1	12 130 800	9,300	8,450	8,150	-3,55%	-12,37%	98,866	
HEXABYTE	1	2 083 334	7,170	7,550	7,550	0,00%	5,30%	15,729	
SERVICES								1 318,341	
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								670,799	
ARTES	1	38 250 000	4,880	4,120	4,200	1,94%	-13,93%	160,650	
CITY CARS	1	18 000 000	7,330	7,600	7,500	-1,32%	2,32%	135,000	
ENNAKL Auto	1	30 000 000	12,000	11,150	11,150	0,00%	-7,08%	334,500	
UADH	1	36 953 847	0,940	1,190	1,100	-7,56%	17,02%	40,649	
AUTRES SERVICES								167,283	
CELLCOM	1	4 461 532	3,710	5,070	4,920	-2,96%	32,61%	21,951	
ELECTROSTAR	2	10 287 556	1,340	1,180	1,180	0,00%	-11,94%	12,139	
MIP	1	4 398 937	0,220	0,140	0,140	0,00%	-36,36%	0,616	
TUNISAIR	1	106 199 280	0,630	0,590	0,590	0,00%	-6,35%	62,658	
Tunisie-Valeurs	5	4 000 000	16,980	17,480	17,480	0,00%	2,94%	69,920	
TELECOMMUNICATIONS								73,904	
SERVICOM	1	11 874 000	0,610	2,250	2,030	-9,78%	232,79%	24,104	
SOTETEL	5	4 636 800	5,150	5,140	5,150	0,19%	0,00%	23,880	
Tawasol GH	1	108 000 000	0,250	0,240	0,240	0,00%	-4,00%	25,920	
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								406,354	
Sotumag	1	13 200 000	2,360	3,300	3,230	-2,12%	36,86%	42,636	
Magasin General	1	11 481 250	29,000	21,550	21,000	-2,55%	-27,59%	241,106	
Monoprix	2	19 969 372	7,800	6,140	6,140	0,00%	-21,28%	122,612	
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								Total capitalisation boursière	19 109,394

Budget de l'Etat et financement intérieur

La réponse du ministre des finances au Gouverneur de la Banque Centrale



2020 " n'est pas une mesure inflationniste ", ajoutant que la Banque Centrale de Tunisie (BCT) est capable de financer davantage l'économie.

"Il est difficile d'aller sur les marchés extérieurs d'ici la fin de l'année, pour mobiliser des ressources additionnelles et il est encore plus compliqué, de mettre sur la table la vente des biens publics, d'où cette mesure de financement intérieur", a-t-il déclaré lors d'un webinaire organisé par l'Association des Tunisiens des Grandes Ecoles (ATUGE) sur le thème "Loi de Finances 2021 : Une situation déjà compliquée, aggravée par une crise inédite".

Interrogé sur le communiqué publié, mardi, par la BCT, dans lequel l'institut d'émission exprime ses appréhensions quant aux impacts du financement intérieur sur l'inflation, le ministre a dit regretter de n'avoir pas eu l'occasion de consulter ce communiqué, avant sa publication dans les médias.

Le ministre de l'Economie, des Finances et de l'investissement, Ali Kooli a estimé,

mercredi soir, que le recours au financement intérieur pour boucler le budget de



Awards

L'ancien ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, Kamel Ben Naceur, a décroché le prix de la durabilité et de l'intendance dans l'industrie pétrolière et gazière (Sustainability and Stewardship in the Oil and Gas Industry Award), lors d'une cérémonie virtuelle organisée par la Society of Petroleum Engineers (SPE) à Houston aux Etats-Unis.

Ben Naceur est ainsi le premier expert arabe et africain à obtenir ce prix.

Kamel Ben Naceur a été aussi élu «Premier expert maghrébin et africain dans le domaine de l'industrie pétrolière pour l'année 2014», suite à sa contribution scientifique et technique exceptionnelle dans les domaines liés à l'industrie pétrolière.

présentent aucun programme de restructuration ou de réforme", a-t-il déploré.

Et d'ajouter qu'il aurait souhaité discuter de cette question en amont, avec le gouverneur de la banque des banques, afin d'identifier ensemble, des pistes de solution. "Notre marché financier dispose de la profondeur nécessaire pour répondre à nos besoins budgétaires additionnels", a-t-il encore insisté, sachant que ces besoins de financements sont estimés à 10 milliards de dinars, selon le projet de loi de finances complémentaire de 2020.

D'après lui, ce mécanisme a été appliqué dans plusieurs pays, évoquant l'exemple de la Banque Centrale Européenne et Federal reserve bank (FED) qui, selon lui, sont intervenues massivement, dans le financement de l'économie à travers le rachat des dettes obligatoires.

La BCT pourrait lever 3 milliards de dinars

Réagissant à l'intervention du ministre, le député du Courant Démocratique et membre de la Commission parlementaire des finances, Hichem Ajbouni a estimé que la mobilisation de 10 milliards de dinars par le marché financier va non seulement dégrader le pouvoir d'achat et déprécier la valeur du dinar, mais cela privera aussi, les entreprises dont les PME, de financement. Par conséquent, cela va réduire l'investissement et la consomma-

tion, a-t-il souligné.

Il a fait savoir que le gouverneur de la BCT, qui a été auditionné mercredi matin par la commission des finances, a assuré qu'il n'est plus possible de lever autant d'argent, en un laps de temps aussi réduit. Selon Ajbouni, "Abassi s'est dit prêt à la limite à mobiliser 3% du montant, soit la bagatelle de 3 milliards de dinars".

Le député a, par ailleurs, fait savoir qu'une demande a été formulée au ministère des Finances, afin de réviser le projet de loi de finances complémentaire, de manière à rationaliser les dépenses.

Intervenant, à cette occasion, Walid Ben Salah, expert-comptable et enseignant universitaire, a assuré que cette mesure "inflationniste" ne manquera pas d'alourdir le bilan de la BCT, ce qui rendra de plus en plus difficiles les discussions avec les bailleurs de fonds étrangers et les agences de notation internationales surtout que la notation accordée par ces agences, prend en compte le bilan de la BCT.

Nécessité de restructurer les entreprises publiques

"Il est inadmissible qu'on continue aujourd'hui, à financer les déficits budgétaires des entreprises publiques, alors qu'elles ne

Face à cette situation, a-t-il dit, nous serons contraints à recourir au même mécanisme l'année prochaine et nous nous retrouverons ainsi, dans le même cercle vicieux.

L'économiste Fatma Marrakchi s'accorde avec Walid Ben Salah, pour souligner l'impératif d'instaurer des réformes structurelles pour les entreprises publiques qui, selon elle, ne font que creuser le déficit budgétaire de l'Etat. Il faut pour cela engager un dialogue en toute transparence

avec les partenaires sociaux, afin de faire le point sur la situation de ces établissements.

Mardi soir, la Banque Centrale de Tunisie avait publié un communiqué dans lequel, elle est revenue sur le projet de loi de finances complémentaire (LFC) de 2020 et les problématiques qu'il soulève au niveau des besoins additionnels en financement. D'après elle, ce projet fait ressortir un déficit qui dépasse largement, les répercussions de

la crise sanitaire du COVID-19, pour atteindre un niveau sans précédent estimé à 13,4% du PIB.

Pour faire face à cette situation, il est prévu dans ce projet de loi de recourir davantage au financement intérieur qui va s'élever à 14,3 milliards de dinars, contre 2,4 milliards, selon la loi de finances initiale, ce qui pourrait, selon la BCT, avoir des répercussions négatives sur les équilibres macroéconomiques.



Dans la rubrique TRE



WMC Le mag N°17, 13.08.2020 Raouf ENNAJI en son exil canadien

Très visible sur la scène entrepreneuriale tunisienne pendant des années, Raouf Ennaji en a disparu soudainement par un jour de janvier 2019 pour réapparaître au Canada depuis un peu plus de deux ans. Début janvier 2020, la nouvelle vie canadienne du fondateur en 2012 -avec Poulina Group Holding (PGH)...



WMC Le mag N°14, 16.07.2020 Compétences tunisiennes dans le monde Dr Cyrine Belkhodja en Suisse

A l'issue de sa thèse de Doctorat, soutenue avec brio en 2015 au sein de l'Université de Lausanne en Suisse, notre compatriote, Dr Cyrine Belkhodja, s'était lancée dans la recherche scientifique dans son pays d'adoption.

Son travail au sein du groupe dirigé par le Professeur Michel Gilliet, chef

du département de dermatologie du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) à Lausanne, s'était intéressé à un domaine particulièrement pointu de l'immuno-dermatologie, ...



WMC Le mag N°14, 16.07.2020

Sécurité sociale et Retraite

23 conventions au profit des Tunisiens Résidents à l'Étranger

Le nombre de conventions bilatérales signées entre la Tunisie et les pays européens et arabes dans le domaine de prévoyance sociale entrées en vigueur ou en cours de ratification, a atteint les 23 conventions...



WMC Le mag N°15, 30.07.2020 Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger

Permettre aux Tunisiens à l'étranger d'effectuer des dépôts en devises dans les

banques tunisiennes à un taux concurrentiel par rapport à ce qui est en vigueur dans les pays de résidence, est l'une des mesures annoncées par le ministre des Finances Mohamed Nizar Yaiche et que le ministère compte mettre en oeuvre au cours des neuf mois prochains.

Le ministre a indiqué qu'il sera permis à la colonie tunisienne à l'étranger de bénéficier de l'enregistrement moyennant un tarif de 25 dinars sur chaque feuillet au lieu du tarif forfaitaire lors de l'acquisition en devises de biens immobiliers en vue de l'accomplissement d'une activité économique ainsi que pour l'acquisition de terrains,...



WMC Le mag N°16, 06.08.2020 Mohamed Abid, un tuni- sien dans l'équipe de la «NASA» à la conquête de Mars

La fusée «Atlas V», a pris son envol, jeudi dernier, depuis le Cap Canaveral, en Floride, vers la planète Mars. A son bord, un robot mobile «Perseverance» et un mini-hélicoptère envoyés en mission, par la NASA, pour retrouver des traces de vie sur la planète rouge. Dans l'équipe de cette mission aérospatiale, sur laquelle beaucoup d'espoir repose partout dans le monde, se trouve le tunisien DR. Mohamed Abid, ingénieur en chef adjoint en mécanique » au sein du Jet Propulsion Laboratory (JPL).

Un site web et une application mobile sur les accords commerciaux avec l'Afrique



Le Ministère du Commerce et du développement des exportations lancera le 3 novembre, un nouveau site web d'information sur les accords commerciaux avec l'Afrique et une application mobile pour la communication et la coordination interne à ce sujet. Le nouveau site web, sera un point d'accès à une information centralisée sur les accords commerciaux avec l'Afrique pour tous les acteurs tunisiens concernés, selon un communiqué publié, vendredi, par la GIZ.

Quant à l'application mobile, elle constitue un outil innovant pour digitaliser et dynamiser la coordination interne entre les différents ministères et organismes publics

et privés impliqués dans les processus de négociations et de mise en œuvre des accords commerciaux avec l'Afrique.

Ces outils digitaux ont été conçus en coopération avec la GIZ, sous le mandat du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) dans le cadre du projet " Promotion des activités d'export créatrices d'emploi vers de nouveaux marchés africains (PEMA) ". Au cours des dernières années le projet PEMA, s'est consacré, entre autres, au renforcement des capacités des représentants du ministère du commerce et d'autres acteurs travaillant sur les accords Au

courant des prochaines années, la coopération allemande au développement soutiendra, selon l'agence de coopération allemande d'avantage les autorités tunisiennes et le secteur privé dans les phases de négociation et de mise en œuvre des accords avec l'Afrique.

A travers le projet " Appui à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ", la GIZ soutient l'Union africaine dans ses efforts pour coordonner les négociations de libre-échange en cours et la transition vers la mise en œuvre de la ZLECAf depuis 2017. La Tunisie a récemment été sélectionnée, avec quatre autres pays africains, pour les activités de suivi du projet ZLECAf : une composante nationale en Tunisie de ce projet sera annoncée lors de l'atelier qui se tiendra le 3 novembre. " Cette nouvelle composante nationale sera axée sur l'appui et le renforcement des capacités des représentants du Ministère du Commerce et d'autres parties tunisiennes concernées, qui œuvrent ensemble au sujet de l'accord de la ZLECAf"

Loi de Finance 2021

Une situation déjà compliquée, aggravée par une crise inédite



Ali Kooli

Ministre de l'Economie et des Finances



Hichem Ajbouni

Membre de la Commission finance de l'ARP



Fatma Marrakchi

Économiste



Walid Ben Salah

Expert comptable
Enseignant universitaire



Wassim Ben Larbi

Journaliste
à Express Fm
[Moderateur]

Mercredi 28 Octobre à 18H30

atuge

ASSOCIATION DES TOURISME DES GRANDES ÉCOLES



contact.tn@atuge.org

Loi de Finances 2021

Une situation déjà compliquée, aggravée par une crise inédite

Le Club Finance de l'ATUGE a organisé un webinaire pour débattre du projet de loi de finances complémentaire 2020 et du projet de loi de finances 2021 actuellement en discussion à la commission finance de l'ARP. Il s'agissait de présenter la philosophie sur laquelle s'est basée l'élaboration de ces projets et comment pourraient-ils corriger la situation des finances publiques, relancer l'économie et absorber la pression sociale ?

A-t-on un filet de sécurité, auprès des bailleurs internationaux ou via nos actifs publics, si les hypothèses et les projections retenues s'avèreraient insuffisantes ?

Le ministre de l'Economie, des finances et de l'appui à l'investissement, Ali Kooli, a d'abord estimé que le projet de la loi des Finances 2021 est réaliste, courageux et volontariste. Ce gouvernement a hérité d'une situation déjà très difficile et

compliquée, aggravée par une crise sanitaire inédite dont les coûts ont été importants et en dépassement des prévisions. Il se voit donc subir un déficit budgétaire de l'année 2020 déjà acté : la plupart des dépenses constatées dans LFC étant des dépenses déjà faites. En effet, une recette de 8 milliards de dinars prévues dans la Loi de Finances 2020 n'a pas pu être collectée et par conséquent ce montant doit être trouvé pour pouvoir boucler



Prisons tunisiennes

L'encombrement dans les institutions carcérales a atteint, à la date du 26 octobre 2020, une moyenne de 113% (pouvant s'élever à 180%).

Ces établissements accueillent 22 mille prisonniers.

Durant la prochaine étape (2021-2023), 6 prisons seront dotées de 5380 lits supplémentaires: la première moitié vers la fin de l'année prochaine et le reste (2680 lits) au terme de l'année 2023. Actuellement, l'espace réservé pour chaque détenu dans les institutions carcérales s'élève à 2,94 mètres carrés. Le but étant qu'il soit d'au moins 3,16 mètres carrés à la fin de 2021 et de 4,06 mètres carrés au terme de l'année 2023.

Par ailleurs, le ministère relève que 2150 condamnés ont bénéficié d'une peine alternative à la prison par le travail d'intérêt général.

le budget de l'année en cours.

Le recours au financement extérieur n'est pas opportun en ce moment, tout comme la cession de certains biens publics qui demeure une solution de long terme. Le Ministre compte encore sur le support de la banque centrale et son intervention par le mécanisme du financement intérieur du déficit budgétaire. Le ministre a ainsi estimé que notre marché financier dispose de la profondeur nécessaire pour répondre à nos besoins budgétaires additionnels. Il a en outre déclaré que le recours à l'endettement intérieur n'est pas une mesure inflationniste et c'est la pratique la plus commune et la plus utilisée en ce temps de crise inédite par d'autres pays à l'instar de la BCE ou la FED.

Il a aussi rajouté que le dialogue avec tous les partenaires financiers internationaux se poursuit en vue de trouver une alternative. Enfin, concernant le projet de la loi des Finances 2021, Le ministre a souligné que pour la première fois depuis des années, il y a eu une rationalisation des dépenses budgétaires qui se traduit par une baisse de 2% des dépenses publiques. Néanmoins, les dispositions pour rediriger la compensation ne rentrent pas dans le cadre de la LF, nous y travaillerons les mois prochains, afin de cibler l'aide vers ceux qui le méritent.

La majorité des panélistes n'ont pas partagé les propos du ministre. En effet, les conséquences de la levée de fonds de 10 milliards de dinars sur le marché local pourraient être graves. Le recours aux BTA pour ces montants aura des tendances inflationnistes. C'est une somme inédite et c'est très risqué de la solliciter en local car il n'y pas assez de profondeur sur le marché local. Cette pratique entrainera l'inflation, aura un effet sur le taux de change et va non seulement dégrader le pouvoir d'achat et déprécier la valeur du dinar mais privera aussi les entreprises et plus particulièrement les PME de financement suite à l'assèchement de la liquidité. Ce qui va réduire l'investissement et la consommation privée.

Hichem Ajbouni a rappelé les propos du Gouverneur de la BCT auditionné le même jour par la commission des Finances à l'ARP qui a déclaré que la BCT pourrait éventuellement accepter de financer 3 milliards TND mais pas plus. D'ailleurs la commission des Finances a demandé au gouvernement de retirer son projet de LFC 2020 et de revoir sa copie. Selon Walid Ben Salah, la majeure partie de cet argent, soit 4,5 Milliards TND va servir à payer les fournisseurs de l'état et essentiellement deux entreprises publiques ; à savoir la STIR (1,5 Milliards) et l'Office Tunisien des Céréales OCT (1,5 Milliards

TND). WB s'interroge sur le choix de ces 2 entreprises au détriment des autres firmes publiques et le fait de convertir ces dettes Long terme en les payant tout de suite va créer davantage de l'inflation. Il a aussi rajouté qu'uniquement 5% seront alloués au secteur privé.

De son côté, Fatma Marrakchi a insisté sur la nécessité de pour suivre les réformes déjà initiées par le Gouvernement Chahed pour pouvoir relancer un programme avec le FMI. En effet, un programme avec le FMI aurait un effet d'entraînement sur tous les autres Bailleurs de Fonds parce que la revue du FMI qui épluche et atteste tous les agrégats financiers de la Tunisie est un gage de confiance pour les autres institutions. L'économiste a souligné l'importance d'engager les partenaires sociaux dans ce processus de réformes. Mme Marrakchi pense que les priorités de l'état doivent inclure la digitalisation de l'administration pour instaurer la traçabilité et permettre à l'Etat d'augmenter ses ressources, le système de compensation qui doit se transformer en cash transfert et enfin la gouvernance des entreprises publiques à l'instar de ce qui a été fait avec les banques publiques. Walid Ben Salah reproche à l'état de ne pas jouer correctement son rôle de contrôle fiscal, ni d'accomplir son devoir de recouvrement avec des créances

fiscales impayées qui ont atteint 10 milliards TND dont 3,5 milliards TND sont des créances recouvrables tout de suite. L'Expert-comptable s'interroge également sur l'augmentation du montant de la compensation allouée aux céréales qui passe de 1,3 milliards TND en 2020 à 1,8 Milliards TND en 2021. Ce dernier a également rappelé que 5 milliards TND sont actuellement alloués à la Tunisie par des bailleurs et ne sont toujours pas décaissés à cause de la bureaucratie.

En réponse à la question de Wassim Ben Larbi « faut-il atteindre le fonds pour créer un électrochoc ? », le député Ajbouni a affirmé que les 2 projets de la Loi des Finances permettent de constater un état de cessation de paiement, un budget de crédit et une faillite non annoncée. Selon lui, l'absence du courage pour entamer les réformes structurelles nous a ramené à cette situation. Il propose d'initier un dialogue économique national engageant toutes les parties prenantes, partis politiques, société civile ainsi que les organisations nationales. Des choix économiques engageant pour les 10 prochaines années doivent être faits pour la Tunisie et doivent être appliqués par les prochains gouvernements quels que soient leurs orientations. Il a aussi ajouté que la Loi de relance économique a été votée en commission des

finances le 30 septembre 2020 avec la suppression de l'amnistie cash et la conservation de l'amnistie change même si ce dernier préfère une refonte du code des Changes.

Enfin, tous les intervenants étaient d'accord sur la proposition suivante pour remédier à ce déficit de 10 Milliards TND :

- Revoir les priorités des dépenses programmées pour un montant de 4 milliards TND : Est-ce nécessaire de combler les déficits des entreprises publiques aujourd'hui ? Dans l'attente de restructurer ces entreprises, on peut temporiser et leur trouver une solution en rééchelonnant leurs dettes avec le secteur bancaire
- Prendre les 3,5 milliards de la BCT mais sous forme de facilité de Caisse sur 6 mois auprès de la BCT, sans pour autant toucher aux statuts de la BCT et amender l'article 25
- Pour le reste des 3 milliards : on peut les avoir à travers une amnistie, à travers le recouvrement, à travers la vente des participations de l'Etat dans les entreprises non stratégiques, et à travers le changement des billets de banque.



Retrait du projet de la LFC 2020

Que peut faire le gouvernement? rien ou presque...

“ **La dette publique avait doublé en trois ans, entre fin 2016 et fin 2019**

La position prise par la BCT est judicieuse et salutaire. Le trend de vie de l'État doit impérativement être revu et mis en conformité avec les possibilités de l'économie tunisienne. C'est bien pour cela, d'ailleurs, que la loi de 2016 relative à l'indépendance de la banque centrale a été votée.

Mais il faut aussi souligner que cette position vient très en retard. L'économie tunisienne est aujourd'hui dévastée. Une telle position de la BCT aurait dû intervenir depuis 2018, ou 2019 ou même début 2020. Il faut en effet rappeler les faits suivants :

1 - la dette publique avait doublé en trois ans, entre fin

2016 et fin 2019 et ce malgré le maquillage que subissaient les chiffres du déficit du budget et de la dette publique. La BCT aurait dû lever le carton jaune déjà en ce moment là. Pourquoi ne l'avait-elle pas fait?

2 - en 2018 le refinancement des banques par la BCT pointait à plus de 18 milliards de Dinars, dont 60% ou 11 milliards de Dinars étaient un refinancement de bons de trésor , et donc de dette en Dinars de l'État. La BCT n'en refinance actuellement que 3,4 milliards de Dinars. Le carton jaune de la BCT aurait donc dû être levé en 2018 ou 2019.

“ **Jusqu'à plus de 6 milliards de dinars d'emprunts en devises auprès des banques tunisiennes**

3 - À côté des emprunts massifs en Dinars, l'État avait commencé depuis trois ans à emprunter en devises auprès des banques tunisiennes (sur des dépôts à vue de clients non résidents) jusqu'à dépasser l'équivalent de 6 milliards de Dinars. La BCT a approuvé les 5 opérations d'emprunts et a assisté à toutes les cérémonies de signature. La BCT aurait dû lever son carton jaune à l'occasion de chacune

de ces opérations d'emprunts en devises.

4 - Le Gouverneur de la BCT a co-signé avec le Chef du gouvernement les lettres d'engagement adressées au FMI pour l'obtention du crédit de 2,9 milliards de Dollars (dont 1,7 milliard de Dollars seulement ont été débloqués) et l'obtention du crédit Covid-19 de 745 millions de Dollars. Ces deux lettres comportaient des engagements clairement spécifiés que l'État tunisien n'a pas honoré. Le carton jaune de la BCT aurait dû être levé depuis ce temps là.

En outre si le Gouvernement avait été invité à retirer son projet de loi



de finance pour 2021, je pense que cela aurait eu un sens. Mais demander au gouvernement de retirer le projet de loi de finance complémentaire pour 2020 n'a franchement pas beaucoup de sens. Voici pourquoi :

a - Il ne reste que deux mois de l'année 2020. Que peut faire le gouvernement en deux mois, rien ou presque. En effet la dette publique avait doublé en trois ans, entre fin 2016 et fin 2019

“ **Les engagements non honorés de l'État (vis-à-vis de ses fournisseurs locaux, des entreprises publiques, du trop perçu de TVA et autres) n'étaient pas décomptés.**

b - il faut comprendre en outre l'origine des 11 milliards de Dinars nécessaires pour que l'État boucle son budget de 2020. À cause des performances catastrophiques de l'économie tunisienne en 2020 (résultat

de plusieurs facteurs dont les choix de politique monétaire) l'État subit une baisse de ses revenus fiscaux de l'ordre de 6,5 milliards de Dinars. En outre nous savons que les chiffres du déficit budgétaire et de la dette publique étaient maquillés entre 2017 et 2019. En effet les engagements non honorés de l'État (vis-à-vis de ses fournisseurs locaux, des entreprises publiques, du trop perçu de TVA et autres) n'étaient pas décomptés. L'actuel gouvernement aurait voulu corriger cette situation en faisant la vérité des chiffres (au moins partiellement) et ce en décaissant l'équivalent de 4,5 milliards de Dinars. D'où les 11 milliards de Dinars.

“ **Il s'agit de fonds de compensation déjà votés dans le cadre du budget et non payés aux entreprises publiques concernées (STIR, STEG, Office des Céréales, ETAP par voie de conséquence, etc.).**

Que peut donc faire le gouver-

nement qui a été invité à retirer son projet de loi de finance complémentaire pour 2020. Rien, ou presque. En effet l'État va tout simplement être forcé à maquiller de nouveau les chiffres en décaissant moins en faveur des entreprises publiques. Il faut noter à ce propos qu'il ne s'agit pas de subventions d'équilibre données aux entreprises publiques. Il s'agit de fonds de compensation déjà votés dans le cadre du budget et non payés aux entreprises publiques concernées (STIR, STEG, Office des Céréales, ETAP par voie de conséquence, etc.). L'autre conséquence, parfaitement visible pour la BCT, est que ces mêmes entreprises publiques vont rester lourdement endettées auprès du système bancaire que la BCT a la responsabilité légale de superviser et de contrôler.

Est-ce que ce remue-ménage va servir à quelque chose de positif et de constructif. Ce n'est pas évident.

Est-ce que la BCT a bien choisi le moment pour prendre cette position ferme (bien nécessaire mais très tardive). Ce n'est pas évident non plus.

Par Ezzeddine Saidane



Financement du Budget de l'Etat

Du jamais vu

Le communiqué du Conseil d'administration de la Banque centrale vient de tomber. Clair, net et précis.

Les besoins de financement du budget de l'Etat sont excessifs. Ils vont largement au-delà de l'effet Covid-19. Estimés à 21 milliards de dinars pour solder l'année 2020, il en manque 11 pour les seuls deux derniers mois. Du jamais vu. Et ça ne s'arrête pas là, puisque les besoins pour 2021 seraient, à la date d'aujourd'hui et en attendant qu'ils soient éventuellement revus à la hausse pour intégrer tout ce qui n'est pas comptabilisé, de 19 milliards de dinars.

Le plus grave dans tout cela est que ces sommes colossales sont

destinées à couvrir surtout des dépenses de fonctionnement et essentiellement trois postes: salaires, service de la dette et dépenses de compensation. Les dépenses à caractère de développement sont devenues la variable d'ajustement. Dans le budget 2021: sur 53 milliards de dinars de total du budget, ces dernières (dépenses à caractère de développement) ne représenteraient que moins de 7 milliards, la portion congrue.

Face à une telle situation, le Conseil d'administration de la BCT sort le grand jeu. Il rappelle au gouvernement les fondamentaux :

- le recours au financement intérieur pour boucler ces besoins

exercerait une pression insoutenable sur le système financier,

- le recours au marché international serait coûteux et incertain, - l'injection de tels montants par la BCT mettrait en cause les grands équilibres macroéconomiques du pays, la stabilité des prix et la tenue du dinar,

- le financement d'un tel niveau du déficit budgétaire par recours au marché intérieur exercerait un effet d'éviction inacceptable sur le reste de l'économie.

Last but not least: la loi définit la mission de la BCT: celle-ci n'a pas vocation à financer l'Etat sans limites. Son rôle est de veiller à la stabilité des prix et aux équilibres monétaires.

Par Radhi MEDDEB

Les bouquinistes en danger

C'est à la rue d'Angleterre en plein cœur du centre-ville de Tunis, qu'est niché le plus ancien des bouquinistes de la capitale. Cette bouquinerie qui existe depuis les années cinquante, risque aujourd'hui de fermer.

Au premier abord, c'est un banal commerce assez peu hospitalier, assez peu attrayant. Mais dès qu'on a fait plus ample connaissance, on subit l'attraction ; on tombe sous le charme de cet étrange bazar aux livres anciens, aux pages jaunâtres qui ont pris des rides.

Un lieu du savoir qui n'a pu échapper à la Covid 19

C'est ici que règne en maître absolu sa majesté le bouquin. Un roi, - souverain de la localité, - qui

un caractère, une âme, et garde toujours le souffle de ceux qui l'ont acheté neuf, l'ont feuilleté et y ont inscrit des dédicaces ou soulignés des lignes ou griffonnés des remarques. En ouvrant un bouquin, c'est dans l'univers d'une autre personne qu'on sonde, une tranche de vie qu'on parcourt. Il est tour à tour grave, futile, rieur, songeur, s'occupant successivement d'histoire, de science, d'amour, de pisciculture, d'économie politique, de jardinage, de philosophie ou de cuisine. Il embrasse le répertoire entier de la pensée humaine. Ennemi du faste, il n'a pas besoin de palais somptueux mais de simples planches de rangement. Maintes fois on a vu déjà des audacieux essayer, - en s'approchant d'un air inoffensif, - de l'ouvrir par simple curiosité

mais rapidement succomber à la tentation de se le procurer. Car le Bouquin a des courtisans de tout âge, de toute nature.

Aujourd'hui, cette tanière à bouquins est menacée de fermeture. Après l'emprise de l'internet qui a pris du terrain face au papier, c'est la crise de la Covid 19 qui vient accentuer la situation précaire de cet ancien lieu de vente et d'achat de livres anciens et d'occasion, âgé de plus de 70 ans. Historiquement, sa création remonte à l'ère de son fondateur un juif tunisien du nom de Victor Guez avant qu'il ne la cède après l'indépendance à Bouraoui Hedhili qui l'a enrichi depuis par des collections énormes et diversifiées de livres et de revues, dans plus de cinq langues, faisant d'elle une destination prisée par





les amis du livre et les passionnés de lecture de tous bords.

Ce temple du savoir est menacé aujourd'hui de fermeture. L'héritier de ce lieu chargé de mémoire depuis des décennies, le doyen des bouquinistes Faouzi Hedhili se trouve depuis une très longue période dans l'incapacité totale de payer ses employés. Ses frêles épaules croulent sous le poids des dettes cumulées au profit de la caisse nationale de sécurité sociale et des autres charges de fonctionnement de son espace de plus en plus déserté.

Autant de dettes qui au fil des dernières années se sont amplifiées par rapport à des ventes qui se réduisent comme une peau de chagrin en dépit des coûts raisonnables des bouquins. Sur un ton amer plein de regrets et de remords d'avoir pris cette décision, le propriétaire des lieux explique dans un entretien accordé à l'agence TAP, qu'il n'est plus capable de résister. "Le livre est devenu de plus en plus une proie à une crise interminable.

Après l'emprise de l'internet sur un lectorat important surtout auprès des jeunes, c'est la crise du Corona qui a encore plus amplifié cette situation déjà alarmante ". "La crainte de toucher aux livres par peur de transmission du coronavirus est manifestée même par la fidèle de la clientèle" s'exprime-t-il.

Une mémoire de plus de 300 mille bouquins risque de partir en fumée

Plus de 300 mille livres, toutes catégories confondues (romans, essais, livres d'histoire, livres de poche, recueils de poésie, ouvrages de philosophie, livres de Fikh, recherches et études académiques et scientifiques... d'auteurs anciens et contemporains, en arabe, en français, en anglais, en italien, en allemand, en espagnol...) meublent cet espace particulier.

Plusieurs ouvrages rares qui remontent même au début du 20ème siècle, sont menacées aujourd'hui de déperdition. Une mémoire qui risque de partir en fumée, de disparaître, un lieu qui risque de trouver une autre vocation banale ou de devenir un commerce sans âme. Au beau milieu de ces trésors transmis au fil du temps de main en main et jalousement rangés et conservés, le bouquiniste sur un ton triste et nostalgique, se rappelle du temps où ce legs du savoir et cette mémoire de la connaissance fut une destination prisée par plusieurs personnalités culturelles et intellectuelles mais aussi de ministres à l'époque de Bourguiba, se souvient-il avec un pincement au cœur.

Face à la crise du Corona qui a eu un effet dévastateur sur tout le secteur culturel, il lance un appel

Récolte des olives

La récolte de la saison oléicole actuelle atteint des chiffres inférieurs aux chiffres de la saison dernière estimés à 40 mille tonnes, rappelant que la récolte de la saison écoulée a connu des chiffres records avec une production de 76 mille tonnes pour les olives d'huile et 3600 tonnes pour les olives de table dont la moyenne normale de production est de 3200 tonnes.

de détresse à la municipalité de Tunis pour intervenir et sauver ce petit joyau, temple du savoir tout en appelant le ministère des Affaires culturelles et de l'Éducation à veiller à soutenir le secteur du livre et à encourager la lecture. Habité par le désir ardent de sauver ce lieu de mémoire, d'histoire et du savoir, Faouzi Hedhili, garde cependant une petite lueur d'espoir et continue de ranger chaque jour ces milliers de pages dans l'espoir que le bouquin retrouve ses lettres de noblesse et que cette bouquinerie comme plusieurs autres d'ailleurs retrouvent leur aura.



Nouveau record pour Nejjib Belhedi

155 km à la nage autour de l'île de Jerba

Le nageur marathonien Néjjib Belhedi a effectué dimanche le tour de l'île de Jerba sur une distance de 155 km, réalisant le temps record de nage le plus durable en solo, non stop, non assisté en eau de mer, de 47 heures et 50 minutes.

Belhedi qui a qualifié ce marathon d'"agréable", a réussi ce nouveau défi, espérant relever un autre challenge, celui de parcourir les sept océans, tout en œuvrant à inscrire le tour de l'île de Jerba aux carnet des tours mondiaux de nage en mer pour accueillir des nageurs de renommée mondiale

dans le futur.

Belhedi, rappelle-t-on, avait réussi plusieurs défis comme la traversée de la manche entre la France et l'Angleterre et celui de nager dans les eaux glacées du cercle polaire en 2016.



La 5G en 2022

Le ministère des Technologies de la communication et de l'économie numérique compte préparer les cahiers de charge relatifs à l'utilisation de la technologie 5G, en 2021, a indiqué le ministre Mohamed Fadhel Kraiem.

"D'après les premiers résultats d'une étude élaborée par un cabinet d'étude international sous l'égide de l'Instance nationale des télécommunications, le lancement des services 5G, n'est possible qu'à partir de 2022"..

"Après le lancement des cahiers de charges, vers la fin de 2021, des expériences pilotes seront menées par les trois opérateurs téléphoniques " Tunisie Telecom ", " Ooredoo Tunisie " et " Orange Tunisie ", a fait savoir le ministre.

La technologie 5G donnera accès à des débits dépassant largement ceux de la 4G, avec des temps de latence très courts et une haute fiabilité, tout en augmentant le nombre de connexions simultanées par surface couverte.



Application mobile pour signaler les décharges de déchets de démolition

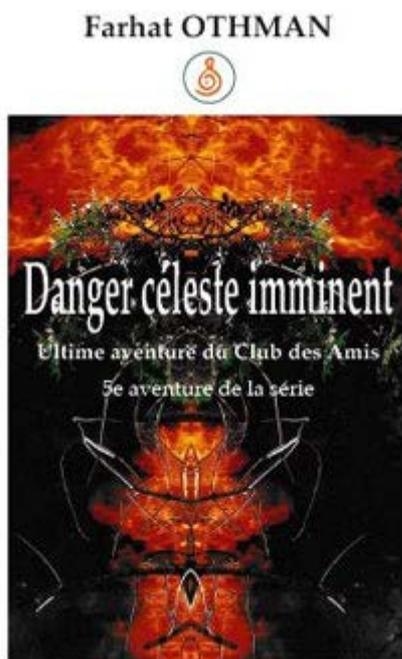
Le ministère de l'Environnement est en train d'étudier l'idée de lancer une application téléchargeable sur les smartphones pour signaler les décharges anarchiques de déchets de démolition en Tunisie. Il s'agit d'une des composantes du projet RE-MED, lancé récemment et visant à recycler les déchets de démolition pour les réutiliser dans la construction de routes durables en Méditerranée, avait déclaré la coordinatrice du projet RE-MED, Oumaya Marzouk, lors du lancement du projet en visioconférence.

"L'application, une fois téléchargée sur un smartphone, permet d'envoyer un signal en rouge lors du passage à côté des décharges de déchets de démolition. Elle sera connectée à travers des techniques de

géolocalisation à une plateforme d'informations au sein du ministère de l'Environnement.

Les municipalités ou les entrepreneurs intéressés et déjà impliqués dans le projet RE-MED, seront informés ensuite pour se charger de l'enlèvement de ces déchets et de leur valorisation", a expliqué le responsable du projet au sein du ministère de l'Environnement Chokri Nsib.

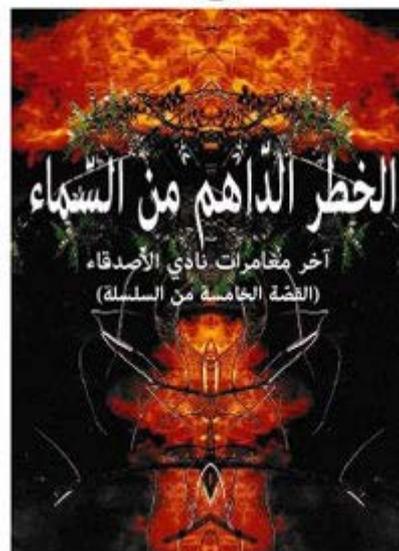
L'objectif de cette initiative est de sensibiliser et impliquer davantage les citoyens et tout le monde au projet de valorisation des déchets de construction. Elle vise, à moyen terme, à mettre fin à ces décharges qui défigurent le paysage urbain en Tunisie et à créer une filière de recyclage bien structurée des déchets de construction, a-t-on indiqué.



Farhat OTHMAN



فرحات عثمان



«Danger céleste imminent»

"Danger céleste imminent" est le cinquième opus d'une série bilingue pour la jeunesse écrite par Farhat Othman, auteur de la série "Club des amis". Parue à Tunis début octobre 2020 aux éditions L'Air du Temps, en arabe et en français, cette cinquième aventure du club des amis traite du phénomène du terrorisme au milieu des jeunes maghrébins en France.

Elle s'insère dans une série osant traiter des sujets sensibles et marque la conviction de son auteur qu'il n'est de meilleure parade au degré atteint d'instrumentalisation des jeunes sacrifiés sur l'autel des idéologies

assassines que de leur parler autrement de leur foi.

Sur l'Islam comme sur d'autres sujets, il ose la parole de vérité en s'adressant directement aux jeunes, ceux victimes de lavage diabolique de leur cerveau au point de les transformer en bourreaux comme les autres qu'on n'a tendance qu'à infantiliser jamais en traiter en ces adultes qu'ils sont en puissance.

Ce cinquième tome de la série tombe à pic au moment où de plus en plus de drames sont perpétrés au nom d'un islam, note l'auteur, bien innocent des turpides de qui le viole, en usant auprès de

la jeunesse pour le vider de ses vraies valeurs culturelles et spirituelles. S'y opposer avec succès est le défi qu'entend relever la série avec cette première édition qui est l'ultime aventure de ses jeunes héros pour aider à sauver une jeunesse déboussolée, sacrifiée par des adultes atteints d'un vrai Alzheimer, une désorientation spatio-temporelle, sur l'autel des intérêts idéologiques des uns et des autres.

"Danger céleste imminent" est un roman de salubrité éthique éclairant sur les dessous d'une haine de l'Islam, transformée en un faux amour bien criminel.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Kiosque Numérique WMC

nouvelle version



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...